

Profil de certification Carreleur/Carreleuse Chapiste

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du 12 / 06 / 2019



Table des matières

Table des matières	2
Première partie	4
Références du profil de certification	5
Parcours d'apprentissage	6
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	7
Deuxième partie	16
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)	17
L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ	17
UAA 5 (Ca)	17
Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales	17
UAA 4 (Ca)	27
Réaliser la pose collée de carreaux au sol	27
UAA 3 (Ca)	37
Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	37
UAA 1 (Ch)	46
UAA 1 (Ca)	46
Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape	46
Préparer des supports horizontaux et dresser une chape	46
UAA 2 (Ca)	63
Préparer et réaliser des supports verticaux	63
UAA 6 (Ca)	72

Carreler un escalier	72
UAA 2 (Ch)	81
Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante.....	81
Troisième partie.....	88
Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier.	89
UAA 5 (Ca) Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales	90
UAA 4 (Ca) Réaliser la pose collée de carreaux au sol	90
UAA 3 (Ca) Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	90
Quatrième partie.....	101
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	102
Cinquième partie	119
Profil d'équipement	120
Annexes	125
Glossaire.....	126
127	
Le cadre francophone des certifications	128

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Carreleur/Carreleuse - Chapiste

Code de l'option :

3521

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années.

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée


Profils de formation du/de la « Carreleur/Carreleuse » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 20 Mai 2015 et du/de la « Chapiste » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 17 Décembre 2014

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stages : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stages : 19 semaines

Un certificat de qualification ne peut être délivré que si un nombre minimum de semaines de stage ait été effectué par profil de formation conformément aux prescrits légaux.

 Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificats de qualification délivrés aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Carreleur/Carreleuse

CQ Chapiste

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Carreleur/Carreleuse : Niveau 3 Chapiste : Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Ce profil de certification organise **deux profils de formation** du SFMQ au sein d'une option de base groupée et donne lieu à **deux certificats de qualification** soit un par profil de formation concerné.

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande un ordre** de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour les 3 années)

L'unité concomitante est l'unité dont les apprentissages doivent être rencontrés simultanément avec une ou plusieurs autres unités.

	Ordre de déroulement des UAA ¹		Nbre de semaines	ECVET
1 ^e année	UAA 5 (Ca)	Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticale	11	15
	UAA 4 (Ca)	Réaliser la pose collée de carreaux au sol	14	30
2 ^e année	UAA 3 (Ca)	Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	9	20
1 ^e et 2 ^e années	UAA 1 (Ch) UAA1 (Ca) Concomitante aux UUA 4 (Ca) et 3 (Ca)	Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape Préparer des supports horizontaux et dresser une chape	2 (1 ^{ère} année) 18 (2 ^{ème} année)	55
3 ^e année	UAA 2 (Ca)	Préparer et réaliser des supports verticaux	12	20
	UAA 6 (Ca)	Carreler un escalier	7	15
	UAA 2 (Ch)	Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante	8	20

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Ca = Carreleur/Carreleuse

Ch = Chapiste

¹ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

Carreleur/Carreleuse

Les métiers décrits par le *S.F.M.Q.* sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

1. Intitulés des UAA du *Profil formation* :

<i>Profil métier : Carreleur</i>	
UAA1	Préparer des supports horizontaux : dresser une chape.
UAA2	Préparer des supports verticaux.
UAA3	Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche.
UAA4	Réaliser la pose collée de carreaux au sol.
UAA5	Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales.
UAA6	Carreler un escalier.

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA :

AC1 : Préparer le travail.							
CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
1.1. Analyser les travaux à effectuer.	1.1.1. Sur base des consignes (plans de l'architecte, responsable du chantier), lire le plan général du bâtiment.	X	X	X	X	X	X
	1.1.2. Lire et analyser le plan de pose.	X	X	X	X	X	X
	1.1.3. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.	X	X	X	X	X	X
	1.1.4. Contrôler les caractéristiques des supports (sols et murs, état superficiel, dureté, formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, temps de séchage et étanchéité à l'air selon les normes en vigueur.	X	X	X	X	X	X
	1.1.5. Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	X	X	X	X	X	X
	1.1.6. Signaler au responsable tout écart aux normes en vigueur.	X	X	X	X	X	X
	1.1.7. Selon les normes en vigueur contrôler l'équerrage (sols), l'aplomb (murs) et les niveaux des supports du local à carrelé.	X	X	X	X	X	X
	1.1.8. Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières (sable, ciment, etc.) qui seront nécessaires.	X	X	X	X	X	X
1.2. Installer le chantier.	1.2.1. Prendre des mesures pour assurer la sécurité.	X	X	X	X	X	X
	1.2.2. Prendre des mesures pour protéger l'environnement.	X	X	X	X	X	X
	1.2.3. Sécuriser les travaux en cours d'exécution.	X	X	X	X	X	X
	1.2.4. Approvisionner et organiser le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès.	X	X	X	X	X	X
1.3. Préparer le poste de travail.	1.3.1. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.	X	X	X	X	X	X
	1.3.2. Sélectionner l'outillage et en vérifier l'état.	X	X	X	X	X	X
	1.3.3. Identifier et signaler au responsable tout dysfonctionnement du matériel.	X	X	X	X	X	X
1.4. Protéger le poste de travail.	1.4.1. Mettre en place des protections sur les ouvrages. Protéger les éléments fixes à ne pas recouvrir (parement, chambranles, bois, vitres, conduits électriques, prises de courant, interrupteurs...).	X	X	X	X	X	X
	1.4.2. Déposer des portes, garnitures d'interrupteur, objets fixés, accessoires divers.	X	X	X	X	X	X
	1.4.3. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.	X	X	X	X	X	X

	1.4.4. Eloigner le mobilier et les objets non fixés vers des locaux attenants.		X	X	X	X	
	1.4.5. Mettre en place des éléments de protection des lieux, mobiliers, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations, ...)		X	X	X	X	X
	1.4.6. Prendre des mesures de protection de l'environnement en général.		X	X	X	X	X
1.5. Préparer les surfaces horizontales.	1.5.1. Démontez (mécaniquement ou manuellement) et évacuez les revêtements de sols existants.	X		X	X		
	1.5.2. Préparer les surfaces à ragréer (primers).	X		X	X		
	1.5.3. Ragréer.	X		X	X		
	1.5.4. Boucher les fissures au moyen du matériau adéquat.	X		X	X		
	1.5.5. Vérifier les niveaux de la surface dégagée.	X		X	X		
	1.5.6. Dépoussiérer les surfaces.	X		X	X		
	1.5.7. Vérifier la planéité de la surface traitée.	X		X	X		
	1.5.8. Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau.	X		X	X		
	1.5.9. Déposer les portes.	X		X	X		
	1.5.10. Découper les ébrasements et les chambranles de portes.	X		X	X		
1.6. Préparer les surfaces verticales.	1.6.1. Démontez (mécaniquement ou manuellement) et évacuez les revêtements muraux existants.		X			X	
	1.6.2. Préparer les surfaces à ragréer (primers).		X			X	
	1.6.3. Ragréer.		X			X	
	1.6.4. Boucher les fissures au moyen du matériau adéquat.		X			X	
	1.6.5. Vérifier les aplombs.		X			X	
	1.6.6. Dépoussiérer les surfaces.		X			X	
	1.6.7. Vérifier la planéité de la surface traitée.		X			X	
	1.6.8. Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau.		X			X	
	1.6.9. Reporter le niveau fini.		X			X	
1.7. Préparer les carrelages.	1.7.1. Contrôler les carrelages (format, calibre, couleur, nuance, tonalité, porosité).			X	X	X	X
	1.7.2. Mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes.			X	X	X	X

AC2 : Réaliser les supports.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
2.1. Préparer la pose de la chape.	2.1.1. Reporter le niveau fini.	X					
	2.1.2. Poser une membrane de désolidarisation.	X					
	2.1.3. Poser l'isolant de sol.	X					
	2.1.4. Poser l'armature si demandée au cahier des charges.	X					
	2.1.5. Poser l'isolant périphérique.	X					
2.2. Poser la chape.	2.2.1. Déterminer les quantités de mortier stabilisé de chape à préparer.	X					
	2.2.2. Préparer le mortier stabilisé de chape.	X					
	2.2.3. Appliquer le mortier stabilisé de chape, compte tenu de l'épaisseur du carrelage.	X					
	2.2.4. Prévoir, si nécessaire, des joints de dilatation et des cadres de paillason dans la chape.	X					
	2.2.5. Tirer le mortier stabilisé de chape sur toute la bande au moyen des règles métalliques (latte de dressage).	X					
	2.2.6. Talocher et lisser la chape.	X					
	2.2.7. Effectuer l'autocontrôle de son travail.	X					
2.3. Cimenter.	2.3.1. Déterminer les quantités de mortier.		X				
	2.3.2. Préparer le mortier.		X				
	2.3.3. Dresser les guides (d'aplomb) ou les bandes.		X				
	2.3.4. Appliquer le mortier.		X				
	2.3.5. Talocher.		X				
	2.3.6. Effectuer l'autocontrôle de son travail.		X				
2.4. Placer des panneaux à carrelé, des cloisons sèches.	2.4.1. Dresser la structure.		X				
	2.4.2. Fixer les panneaux par collage et/ou mécaniquement.		X				
	2.4.3. Réaliser un cache de baignoire.		X				
	2.4.4. Habiller les tubs de douche.		X				
2.5. Réaliser une petite maçonnerie (sous baignoire ou douche).	2.2.1. Réaliser une marche, un muret, un support, etc.		X				

AC3 : Exécuter la pose de carreaux de sol sur chape fraîche.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
3.1. Préparer la pose.	3.1.1. Autocontrôler la chape, la planéité, les niveaux, le compactage.			X			
	3.1.2. Tracer les axes de pose.			X			
	3.1.3. Placer les alignements.			X			

	3.1.4.	Préparer la barbotine mécaniquement.			X		
	3.1.5.	Appliquer la barbotine.			X		
3.2. Couper, découper, percer et biseauter.	3.2.1.	Couper les carreaux.			X		
	3.2.2.	Percer les carreaux.			X		
	3.2.3.	Biseauter les carreaux.			X		
3.3. Poser les carreaux.	3.3.1.	Poser les carreaux.			X		
	3.3.2.	Poser les accessoires (profilés de finition, ...).			X		
	3.3.3.	Poser les découpes.			X		
	3.3.4.	Contrôler l'affleurement et les alignements, le niveau.			X		
	3.3.5.	Respecter les joints de dilatation.			X		
	3.3.6.	Nettoyer les joints et les carreaux.			X		
	3.3.7.	Effectuer l'autocontrôle de son travail.			X		

AC4 : Exécuter la pose collée des carreaux de sol.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
4.1. Préparer la pose.	4.1.1.	Contrôler les supports, planéité, niveaux, état superficiel, dureté, humidité.			X		
	4.1.2.	Tracer les axes de pose.			X		
	4.1.3.	Placer les alignements.			X		
	4.1.4.	Préparer la colle mécaniquement.			X		
	4.1.5.	Appliquer la colle.			X		
	4.1.6.	Peigner la colle.			X		
4.2. Couper, découper, percer et biseauter	4.2.1.	Couper les carreaux.			X		
	4.2.2.	Percer les carreaux.			X		
	4.2.3.	Biseauter les carreaux.			X		
4.3. Poser les carreaux.	4.3.1.	Poser les carreaux.			X		
	4.3.2.	Poser les accessoires (profilés de finition, ...).			X		
	4.3.3.	Poser les découpes.			X		
	4.3.4.	Contrôler l'affleurement et les alignements.			X		
	4.3.5.	Respecter les joints de dilatation.			X		
	4.3.6.	Nettoyer les joints et les carreaux.			X		
	4.3.7.	Effectuer l'autocontrôle de son travail.			X		

AC5 : Exécuter la pose collée d'un revêtement mural.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
5.1. Préparer la pose.	5.1.1. Contrôler les supports, la planéité, les niveaux, l'aplomb, l'état superficiel, la dureté, l'humidité.					X	
	5.1.2. Tracer les axes de pose.					X	
	5.1.3. Reporter les niveaux.					X	
	5.1.4. Poser le primer.					X	
	5.1.5. Préparer la colle mécaniquement.					X	
	5.1.6. Appliquer la colle.					X	
	5.1.7. Peigner la colle.					X	
5.2. Couper, découper, percer et biseauter.	5.2.1. Couper les carreaux.					X	
	5.2.2. Percer les carreaux.					X	
	5.2.3. Biseauter les carreaux.					X	
5.3. Poser les carreaux.	5.3.1. Poser les carreaux.					X	
	5.3.2. Poser les accessoires (profilés de finition,...).					X	
	5.3.3. Poser les découpes.					X	
	5.3.4. Contrôler l'affleurement et les alignements, les niveaux, les aplombs.					X	
	5.3.5. Respecter les joints de dilatation.					X	
	5.3.6. Nettoyer les joints et les carreaux.					X	
	5.3.7. Effectuer l'autocontrôle de son travail.					X	

AC6 : Carreler un escalier.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
6.1. Tracer les marches.	6.1.1. Reporter et vérifier les niveaux haut et bas.						X
	6.1.2. Calculer la hauteur des marches et contremarches.						X
	6.1.3. Tracer l'escalier sur un mur et/ou sur papier.						X
	6.1.4. Effectuer l'autocontrôle de son travail.						X
6.2. Rectifier le support (marches et contremarches).	6.2.1. Compenser au mortier les irrégularités.						X
	6.2.2. Compenser à l'aide de maçonnerie.						X
	6.2.3. Décaper à l'aide d'un burineur les irrégularités.						X
6.3. Préparer les mélanges.	6.3.1. Préparer le gobetis d'adhérence ou primer.						X
	6.3.2. Appliquer le gobetis d'adhérence ou primer.						X
	6.3.3. Préparer le mortier stabilisé.						X
	6.3.4. Préparer le mortier de pose.						X
6.4. Poser les marches, contremarches, plinthes.	6.4.1. Installer les ficelles (guide de positionnement nez de marche).						X

	6.4.2.	Poser les marches (carreaux ou pièce façonnée).							X
	6.4.3.	Poser des profils de nez de marche.							X
	6.4.4.	Façonner les plinthes (couper à angle, ...).							X
	6.4.5.	Poser des plinthes.							X
	6.4.6.	Effectuer l'autocontrôle de son travail.							X

AC7 : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	
7.1. Réaliser les finitions.	7.1.1.	Eliminer l'isolation périphérique dépassant.			X	X	X	X
	7.1.2.	Poser des plinthes.			X	X	X	X
	7.1.3.	Poser des joints souples.			X	X	X	X
7.2. Faire les joints.	7.2.1.	Préparer la quantité de barbotine nécessaire.			X	X	X	X
	7.2.2.	Appliquer la barbotine sur la surface carrelée et les plinthes.			X	X	X	X
	7.2.3.	Remplir les joints.			X	X	X	X
	7.2.4.	Nettoyer l'ensemble à l'éponge humide.			X	X	X	X
	7.2.5.	Nettoyer après séchage.			X	X	X	X
	7.2.6.	Effectuer l'autocontrôle de son travail.			X	X	X	X
7.3. Remettre en ordre le chantier.	7.3.1.	Reposer des équipements et accessoires (armoires murales, portes, robinetterie, cache-prises, ...).	X	X	X	X	X	X
	7.3.2.	Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.	X	X	X	X	X	X
	7.3.3.	Découper le bas des portes.				X		
	7.3.4.	Reposer les portes.	X	X	X	X	X	X
	7.3.5.	Nettoyer globalement le chantier, trier et évacuer les déchets.	X	X	X	X	X	X

AC8 : Exigences transversales.

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	
8.1. Respecter les règles professionnelles.	8.1.1.	Respecter les règles liées à la sécurité.	X	X	X	X	X	X
	8.1.2.	Respecter les règles liées à l'hygiène.	X	X	X	X	X	X
	8.1.3.	Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.	X	X	X	X	X	X
	8.1.4.	Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.	X	X	X	X	X	X

Chapiste

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Préparer le travail	a. Analyser les travaux à effectuer	UAA1 : Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape	a+b+c+c1+c2+d+e+e1+f+f1+g+h
	b. Préparer le poste de travail		
AC2 : Exécuter une chape adhérente	c. Préparer le support d'une chape adhérente	UAA2 : Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante	l+j+k+l+m+h
	d. Déterminer les niveaux		
	e. Réaliser le mortier (stabilisé)		
	f. Réaliser la mise en œuvre de la chape		
	g. Assurer les finitions		
	h. Nettoyer et ranger le poste de travail		
AC3 : Exécuter une chape non adhérente	c1 Préparer le support d'une chape non adhérente		
	d. Déterminer les niveaux		
	e. Réaliser le mortier (stabilisé)		
	f. Réaliser la mise en œuvre de la chape		
	g. Assurer les finitions		
h. Nettoyer et ranger le poste de travail			
AC4 : Exécuter une chape flottante	c2. Préparer le support d'une chape flottante		
	d. Déterminer les niveaux		
	e1. Réaliser le mortier (stabilisé) d'une chape flottante		

	f1. Réaliser la mise en œuvre de la chape flottante	
	g. Assurer les finitions	
	h. Nettoyer et ranger le poste de travail	
AC5 : Exécuter une chape autonivelante	i. Préparer le support d'une chape autonivelante	
	j Déterminer les niveaux d'une chape autonivelante	
	k. Réaliser le mortier d'une chape autonivelante	
	l. Réaliser la mise en œuvre de la chape autonivelante	
	m. Assurer les finitions d'une chape autonivelante	
	h. Nettoyer et ranger le poste de travail	

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

(**) : Noter la référence des assemblages. Ex. : UAA1 = a + d + e, UAA2 = b + c ...

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 5 (Ca)	Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1^(CA) : Préparer le travail</p> <p>AC5^(CA) : Exécuter la pose collée d'un revêtement mural</p> <p>AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre</p> <p>AC8^(CA) : Exigences transversales</p>
--	---

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-cœuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment ; ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...) ; ❖ Extraire les indications de dimensions ; ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails ; ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle ; ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; ❖ Assurer la correspondance entre les vues ; ❖ Repérer les niveaux. 	<p>C.1 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>

1.2. Lire et analyser le plan de pose, croquis, ...		
- Le plan de pose. - Les cotations - Les différents types d'appareillages.	❖ Analyser le plan de pose. ❖ Lire des cotations. ❖ Comprendre une vue en perspective.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
1.3. Contrôler les caractéristiques des supports.		
- Les supports : types. - Les problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts).	❖ Identifier la nature des supports. ❖ Contrôler l'état des supports : Qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
1.4. Contrôler l'aplomb et les niveaux		
- L'aplomb, la planéité, les niveaux : • instruments de mesure (principes et conditions d'utilisation) • procédures de contrôle, • tolérances usuelles.	❖ Contrôler l'aplomb (murs). ❖ Contrôler les niveaux des supports. ❖ Contrôler la planéité. ❖ Identifier tout écart aux tolérances définies.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
1.5. Vérifier les conditions de température et d'humidité		
- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
1.6. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.		
- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1. Vérifier la quantité des carreaux et des matières premières.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des surplus de carreaux. - Le calcul des dosages. - Le calepinage.	❖ Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières en fonction du travail à réaliser.	C.2 Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

2.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
- L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès. ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.4. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.		
- Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. - L'alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau. ❖ Identifier les situations potentiellement dangereuses. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.5. Protéger des éléments existants		
- Les méthodes et moyens de protection des éléments existants (murs, sols, canalisations, ...).	❖ Installer les protections adéquates sur les éléments existants (murs, sols, canalisations, ...).	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire

3. Préparer les surfaces verticales

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1. Vérifier les aplombs.		
- Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités.	❖ Vérifier les aplombs.	C.3 Préparer les surfaces verticales en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

3.2. Vérifier le niveau de référence et la planéité de la surface traitée.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de contrôle à l'aide d'une règle. - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les tolérances. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la planéité de la surface traitée. ❖ Reporter le niveau de référence. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
3.3. Contrôler les supports, la planéité, les niveaux, l'aplomb, l'état superficiel, la dureté, l'humidité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les supports : définition, composition, fonction. - Les techniques de contrôle : planéité, niveaux, aplomb, problèmes inhérents à l'humidité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les supports. ❖ Contrôler la surface : la solidité, l'humidité, la propreté. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
3.4. Dépoussiérer les surfaces.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de nettoyage. - Le matériel de nettoyage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer les surfaces. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.

4. Poser les carreaux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1. Préparer les carreaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, caractéristiques (fiches techniques), prescription des fabricants, critères de qualité. - Le contrôle des carreaux. - Les défauts des carreaux. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe manuelle et mécanique de carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les profilés de finition : types, fonction, mise en œuvre. - Les techniques de perçage des carreaux. - Les outils de perçage mécanique des carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les carreaux : <ul style="list-style-type: none"> - la quantité en fonction du travail à effectuer ; - la qualité (format, calibre, couleur, nuance, tonalité, porosité). ❖ Identifier les défauts des carreaux. ❖ Mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes. ❖ Tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux. ❖ Percer mécaniquement les carreaux. 	C.4 Poser les carreaux en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.
4.2. Préparer la pose.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le calepinage. - Les axes de pose. - L'équerrage. - Les alignements. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calepiner. ❖ Tracer les axes de pose. ❖ Placer les alignements. ❖ Reporter les niveaux. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.

<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Le primer : définition, composition, consistance, particularités. - Les techniques de pose du primer. - Les outils de pose de primer : types, utilisation, spécificités. - La colle : types, composition, consistance, conditions de mise en œuvre, prescriptions du fabricant. - Les techniques d'encollage. - Les outils d'application de la colle. - Les peignes : types, choix, spécificités, utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser le primer. ❖ Préparer la colle mécaniquement. ❖ Appliquer la colle. ❖ Peigner la colle. 	
---	--	--

4.3. Poser les carreaux.

<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, spécificités, prescription des fabricants. - Les techniques de pose de carreaux. - Le calepinage et le mitrage. - Les outils de pose de carreaux : types, fonction, spécificités, utilisation. - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de contrôle de l'affleurement. - Les joints de dilatation : définition, composition, techniques de pose. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les carreaux. ❖ Poser les accessoires. ❖ Poser les découpes. ❖ Contrôler l'affleurement et les alignements, les niveaux et les aplombs. ❖ Placer les joints de dilatation. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
---	---	--

5. Réaliser les joints et les finitions

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.1. Nettoyer les joints et les carreaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'évidement des joints. - Les techniques de nettoyage des carreaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Nettoyer les carreaux. 	<p>C.5 Réaliser les joints et les finitions en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>

5.2. Préparer la quantité de mortier à joint nécessaire.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le mortier à joint : définition, composition, consistance, particularités, estimation des quantités. - Le calcul des dosages. - Les outils : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de mise en œuvre de la barbotine. - Les techniques de remplissage des joints entre carreaux. - Les outils : types, utilisation, spécificités. - Le lissage des joints. - Le nettoyage de la surface carrelée. - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée après séchage. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer la quantité de mortier à joint nécessaire. ❖ Appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée. ❖ Remplir les joints. ❖ Uniformiser les joints. ❖ Nettoyer l'ensemble à l'éponge humide. ❖ Nettoyer après séchage. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.
5.3. Poser des joints souples.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les joints souples : définition, composition, techniques de pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des joints souples. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.

6. Remettre en ordre le chantier		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.1. Nettoyer le poste de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée : Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, conditions (temps de séchage) et techniques d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer la surface carrelée après séchage ❖ Nettoyer globalement le chantier 	C.6 Remettre en ordre le chantier en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.
6.2. Reposer des équipements et accessoires.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les accessoires : types, caractéristiques, techniques de pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reposer des équipements et accessoires (armoires murales, cache-prises, ...). ❖ Reposer une robinetterie simple sur culasse encastree. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention spécifique d'un autre corps de métier. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.

7. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Entretien et respecter les EPI. 	C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution en situation simple et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes de sécurité. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
- Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
- Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention.	❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel. - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.	❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE :

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage ...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.) Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCILLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE :

1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.
2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme]: Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Elément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...
2. Elément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

UAA 4 (Ca)	Réaliser la pose collée de carreaux au sol
-------------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1^(CA) : Préparer le travail</p> <p>AC4^(CA) : Exécuter la pose collée des carreaux de sol</p> <p>AC5^(CA) : Exécuter la pose collée d'un revêtement mural</p> <p>AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre</p> <p>AC8^(CA) : Exigences transversales</p>
--	--

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment ; ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...) ; ❖ Extraire les indications de dimensions ; ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails ; ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle ; ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; ❖ Assurer la correspondance entre les vues ; ❖ Repérer les niveaux. 	<p>C.8 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>
1.2. Lire et analyser le plan de pose, croquis, ...		
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de pose. - Les cotations - Les différents types d'appareillages. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyser le plan de pose. ❖ Lire des cotations. ❖ Comprendre une vue en perspective. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
1.3. Contrôler les caractéristiques des supports.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les supports : types. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports. ❖ Contrôler l'état des supports : 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art.</p>

- Les problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts).	- Qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité.	Situation complexe et similaire.
1.4. Contrôler les équerrages et les niveaux		
- L'équerrage, la planéité, les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • instruments de mesure (principes et conditions d'utilisation) • procédures de contrôle, • tolérances usuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler l'équerrage (sols). ❖ Contrôler les niveaux des supports. ❖ Contrôler la planéité. ❖ Identifier tout écart aux tolérances définies. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.5. Vérifier les conditions de température et d'humidité		
- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.6. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique		
- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1. Vérifier la quantité des carreaux et des matières premières.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des surplus de carreaux. - Le calcul des dosages. - Le calepinage.	❖ Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières en fonction du travail à réaliser.	C.2 Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
2.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
- L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage.	❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. 	
2.4. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. - L'alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau. ❖ Identifier les situations potentiellement dangereuses. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.5. Protéger des éléments existants		
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et moyens de protection des éléments existants (murs, sols, canalisations, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Installer les protections adéquates sur les éléments existants (murs, sols, canalisations, ...). 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire

3. Préparer les supports

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1. Vérifier les niveaux et la planéité de la surface.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier les niveaux de la surface dégagée. ❖ Vérifier la planéité de la surface traitée. 	C.9 Préparer les supports en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
3.2. Contrôler les supports, planéité, niveaux, état superficiel, dureté, humidité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les supports (chape, ancien carrelage, plancher bois, béton lissé) : définition, composition, fonction. - Les techniques de contrôle : planéité, niveaux, problèmes inhérents à l'humidité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les supports. ❖ Contrôler la surface : la solidité, l'humidité, la propreté. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.

3.3. Dépoussiérer les surfaces.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de nettoyage. - Le matériel de nettoyage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer les surfaces. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
---	--	--

3.4. Mettre en place des membranes de désolidarisation.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de mise en œuvre suivant la P.E.B. propres au métier du carreleur. - Les supports : types, situations nécessitant la pose d'une membrane. - Les membranes d'étanchéité : types, caractéristiques, conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de la P.E.B. propres au métier du carreleur. ❖ Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
---	--	--

4. Poser les carreaux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1. Préparer les carreaux		
<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, caractéristiques (fiches techniques), prescription des fabricants, critères de qualité. - Le contrôle des carreaux. - Les défauts des carreaux. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe manuelle et mécanique de carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de perçage des carreaux. - Les outils de perçage mécanique des carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les carreaux : <ul style="list-style-type: none"> • la quantité en fonction du travail à effectuer ; • la qualité (format, calibre, couleur, nuance, tonalité, porosité). ❖ Identifier les défauts des carreaux. ❖ Mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes. ❖ Tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux. ❖ Percer mécaniquement les carreaux. 	<p>C10. Poser les carreaux en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>
4.2. Préparer la pose.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les axes de pose. - L'équerrage. - Le calepinage. - Les alignements. - La colle : types, composition, consistance, conditions de mise en œuvre, prescriptions du fabricant. - Les techniques d'encollage. - Les outils d'application de la colle. - Les peignes : types, choix, spécificités, utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer les axes de pose. ❖ Calepiner. ❖ Placer les alignements. ❖ Préparer la colle. ❖ Appliquer la colle. ❖ Peigner la colle. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>

4.3. Poser les carreaux.

<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, spécificités, prescription des fabricants. - Les techniques de pose de carreaux. - Le calepinage. - Les outils de pose de carreaux : types, fonction, spécificités, utilisation. - Les accessoires : (profilés de finition, cadres, siphon de sol [sterfput]...) : types, fonction, mise en œuvre. - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de contrôle de l'affleurement. - Les joints de dilatation : définition, composition, techniques de pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les carreaux. ❖ Poser les accessoires. ❖ Poser les découpes. ❖ Contrôler l'affleurement et les alignements, le niveau. ❖ Placer les joints de dilatation. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
---	---	--

4.4. Poser les plinthes.

<ul style="list-style-type: none"> - Les carrelages : types, spécificités, prescription des fabricants. - Les plinthes : types, fonction, spécificités. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe de carreaux : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de pose des plinthes. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer et façonner les plinthes (couper à angle, ...). ❖ Poser des plinthes. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
--	--	--

5. Réaliser les joints et les finitions

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.1. Eliminer l'isolation périphérique dépassant.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les isolants : mise en œuvre. - Les outils (cutter, règle, ...) : types, utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Eliminer l'isolation périphérique dépassant. 	<p>C.11 Réaliser les joints et les finitions en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>

5.2. Nettoyer les joints et les carreaux.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'évidement des joints. - Les techniques de nettoyage des carreaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Nettoyer les carreaux. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
---	--	--

5.3. Faire les joints.

<ul style="list-style-type: none"> - Le mortier à joint (coulée): définition, composition, consistance, particularités, estimation des quantités, technique, outils et conditions de mise en œuvre (préparation, dosage, remplissage des joints, lissage, nettoyage, temps de séchage) - Le calcul des dosages. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer la quantité de mortier à joint (coulée) nécessaire. ❖ Poser des joints souples. ❖ Appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée. ❖ Remplir les joints. ❖ Uniformiser les joints- ❖ Nettoyer l'ensemble à l'éponge humide, après séchage, ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
--	--	--

6. Remettre en ordre le chantier

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.1. Nettoyer le poste de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée : Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, conditions (temps de séchage) et techniques d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer la surface carrelée après séchage ❖ Nettoyer globalement le chantier 	<p>C12. Remettre en ordre le chantier en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>
6.2. Protéger le travail réalisé.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et moyens de protection climatique des chapes (humidité, température, ...) - Les techniques et moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place les moyens de protection (climatiques) de la chape ❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...) 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
6.3. Reposer des portes.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les portes : types, caractéristiques, techniques de (dé)pose. - Les limites d'intervention du carreleur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exécuter une découpe simple (porte à peindre) ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention spécifique d'un autre corps de métier. ❖ Reposer les portes. ❖ Faire appel à un autre corps de métier. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>

7. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Entretien et respecter les EPI. 	C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution en situation simple et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes de sécurité. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
- Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
- Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention.	❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel. - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.	❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE :

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.) Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCILLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE :

1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.
2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme]: Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Elément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...
2. Elément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

UAA 3 (Ca)	Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1^(CA) : Préparer le travail</p> <p>AC3^(CA) : Exécuter la pose de carreaux de sol sur chape fraîche</p> <p>AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre</p> <p>AC8^(CA) : Exigences transversales</p>
--	---

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment ; ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...) ; ❖ Extraire les indications de dimensions ; ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails ; ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle ; ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; ❖ Assurer la correspondance entre les vues ; ❖ Repérer les niveaux. 	<p>C.13 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>
1.2. Contrôler les caractéristiques des supports		
<ul style="list-style-type: none"> - Les supports : types. - Les problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports. ❖ Contrôler l'état des supports : <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>

1.3. Lire et analyser le plan de pose, croquis, ...		
- Le plan de pose. - Les cotations - Les différents types d'appareillages.	❖ Analyser le plan de pose. ❖ Lire des cotations. ❖ Comprendre une vue en perspective.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.4. Contrôler les équerrages et les niveaux		
- L'équerrage, la planéité, les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • instruments de mesure (principes et conditions d'utilisation) • procédures de contrôle, • tolérances usuelles. 	❖ Contrôler l'équerrage (sols). ❖ Contrôler les niveaux des supports. ❖ Contrôler la planéité. ❖ Identifier tout écart aux tolérances définies.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.5. Vérifier les conditions de température et d'humidité		
- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.6. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique		
- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1. Vérifier la quantité des carreaux et des matières premières.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des surplus de carreaux. - Le calcul des dosages. - Le calepinage.	❖ Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières en fonction du travail à réaliser.	C2. Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
2.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

2.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès. ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.4. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. - L'alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau. ❖ Identifier les situations potentiellement dangereuses. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.5. Protéger des éléments existants		
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et moyens de protection des éléments existants (murs, sols, canalisations, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Installer les protections adéquates sur les éléments existants (murs, sols, canalisations, ...). 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

3. Préparer la pose

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1. Dresser la chape.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les chapes : types, caractéristiques, composition (dosage, armature, adjuvants, etc.), techniques de mise en œuvre. - Les mortiers : définition, composition, consistance, particularités, techniques de préparation. - Le calcul des volumes et des surfaces. - Le calcul des dosages. - Dressage de la chape : - Techniques et conditions de mise en œuvre (repères et guides, mise en œuvre du mortier, finition), outils. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer les guides et les repères. ❖ Dresser le stabilisé entre les guides. ❖ Contrôler la chape, ❖ Contrôler la planéité et les niveaux. 	C14. Préparer la pose en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - La planéité de la surface à carreler. 		
3.2. Tracer les axes de pose et placer les alignements.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et instruments de traçage d'un équerage. - Le calepinage. - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Le calcul des alignements. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calepiner. ❖ Déterminer les axes de pose. ❖ Placer les alignements. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.</p>
3.3. Appliquer le mortier à joint.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le mortier à joint : définition, caractéristiques (composition, consistance, ...), techniques et outils de mise en œuvre - Le calcul des volumes et des surfaces. - Le calcul des dosages. - La technique du saupoudrage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer le mortier à joint mécaniquement. ❖ Etaler le mortier à joint ou effectuer le saupoudrage. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.</p>

4. Poser les carreaux		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1. Préparer les carreaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, caractéristiques (fiches techniques), prescription des fabricants, critères de qualité. - Le contrôle des carreaux. - Les défauts des carreaux. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe manuelle et mécanique de carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de perçage des carreaux. - Les outils de perçage mécanique des carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les carreaux : <ul style="list-style-type: none"> • la quantité en fonction du travail à effectuer ; • la qualité (format, calibre, couleur, nuance, tonalité, porosité). ❖ Identifier les défauts des carreaux. ❖ Mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes. ❖ Tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux. ❖ Percer mécaniquement les carreaux. 	<p>C15. Poser les carreaux en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>

4.2. Mettre en place des carreaux.

<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, spécificités, prescription des fabricants. - Les techniques de pose de carreaux. - Les outils de pose de carreaux : types, fonction, spécificités, utilisation. - Les accessoires (profilés de finition, cadres, siphon de sol [sterfput] ...) : types, fonction, mise en œuvre. - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de contrôle de l'affleurement, des alignements et de niveau. - Les joints de dilatation : définition, composition, techniques de pose. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les carreaux. ❖ Poser les accessoires (profilé de finition, ...) ❖ Poser les découpes. ❖ Contrôler l'affleurement et les alignements, le niveau. ❖ Placer les joints de dilatation. ❖ Effectuer le contrôle en cours d'avancement et le contrôle final de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.</p>
---	---	---

5. Réaliser les joints et finitions

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.4. Eliminer l'isolation périphérique dépassant.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les isolants : mise en œuvre. - Les outils (cutter, règle, ...) : types, utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Eliminer l'isolation périphérique dépassant. 	<p>C11. Réaliser les joints et les finitions en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>
5.5. Nettoyer les joints et les carreaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'évidement des joints. - Les techniques de nettoyage des carreaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Nettoyer les carreaux. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>
5.6. Faire les joints.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le mortier à joint (coulée): définition, composition, consistance, particularités, estimation des quantités, technique, outils et conditions de mise en œuvre (préparation, dosage, remplissage des joints, lissage, nettoyage, temps de séchage) - Le calcul des dosages. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer la quantité de mortier à joint (coulée) nécessaire. ❖ Poser des joints souples. ❖ Appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée. ❖ Remplir les joints. ❖ Uniformiser les joints. ❖ Nettoyer l'ensemble à l'éponge humide, après séchage, ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.</p>

6. Remettre en ordre le chantier

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.6.1. Nettoyer le poste de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée : Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, conditions (temps de séchage) et techniques d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer la surface carrelée après séchage. ❖ Nettoyer globalement le chantier. 	C16. Remettre en ordre le chantier en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.
3.6.2. Protéger le travail réalisé.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et moyens de protection climatique des chapes (humidité, température, ...) - Les techniques et moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place les moyens de protection (climatiques) de la chape. ❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...). 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.

7. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Entretien et respecter les EPI. 	C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution en situation simple et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.

- La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection.	❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.	❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes.	❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).	❖ Identifier les pictogrammes de sécurité.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
- Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
- Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention.	❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel.	❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

- Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle. 	
7.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE :

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.) Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCILLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE :

1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.
2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme] : Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Élément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...
2. Élément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

UAA 1 (Ch)	Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape
UAA 1 (Ca)	Préparer des supports horizontaux et dresser une chape

Activités-clés du profil métier	<p>AC 1^(Ch) : Préparer le travail</p> <p>AC2^(Ch) : Exécuter une chape adhérente</p> <p>AC3^(Ch) : Exécuter une chape non adhérente</p> <p>AC4^(Ch) : Exécuter une chape flottante</p> <p>AC1^(CA) : Préparer le travail</p> <p>AC2^(CA) : Réaliser les supports</p> <p>AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre</p> <p>AC8^(CA) : Exigences transversales</p>
--	---

Les compétences détaillées ci-dessous sont spécifiques à l'unité d'acquis d'apprentissage de l'UAA 1 (Ch) : « Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape »

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'exécution d'une chape - Les notions de base de dessin technique (les échelles, les traits, les vues, les cotations) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les lieux sur base des plans ❖ Identifier l'échelle des plans ❖ Identifier les symboles et les légendes ❖ Repérer les cotations ❖ Identifier le type de chape à mettre en œuvre 	<p>C.17 Analyser les travaux à effectuer en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.</p>

- Les notions de mathématiques appliquées au métier	❖ Calculer les surfaces des locaux et les volumes utiles des matériaux à mettre en œuvre
- Les caractéristiques des supports	❖ Evaluer la qualité du support (état superficiel, dureté, formation de fissures) et le réceptionner ❖ Déterminer les contraintes techniques d'exécution (présence de joints de structure et d'étanchéité à l'air)
- Les critères d'exécution normalisés	❖ Identifier / relever les conditions climatiques (température, humidité)
- Les consignes - Les moyens de communication - Les règles de communication	❖ Rapporter au responsable les conditions d'exécution hors norme

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- L'outillage et les accessoires liés aux techniques de placement et de raccordement en eau, en électricité, en air comprimé de son poste de travail	❖ Raccorder l'installation de son poste de travail, en eau, électricité et en air comprimé (intégré dans le processus fonctionnel de la pompe à chape)	C18. Préparer le poste de travail en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les types d'outils - Les notices d'emploi de l'outillage - Les points de contrôle de l'état de l'outillage (check-lists) - La sélection de l'outillage	❖ Choisir l'outillage adapté aux techniques utilisées ❖ Vérifier le bon état de l'outillage	
- L'organisation du chantier - Les procédures de positionnement des machines	❖ Installer les machines	
- Le matériel - Les points de contrôle de l'état du matériel (check-lists) - Les notices d'emploi du matériel	❖ Tester le fonctionnement du matériel ❖ Communiquer au responsable tout dysfonctionnement du matériel	
- L'organisation du chantier et du poste de travail	❖ Stocker les matériaux aux endroits adéquats	

- Les conditions de stockage	
- Les méthodes et moyens de protection des châssis, des murs, et autres éléments existants	❖ Installer les protections adéquates des châssis, des murs, et autres éléments existants

3. Préparer le support d'une chape adhérente

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Les traitements de surface - L'identification du traitement de surface adéquat	❖ Détecter les zones du support nécessitant un traitement préalable	C19. Préparer le support d'une chape adhérente en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les traitements de surface - L'application des traitements de surface	❖ Appliquer les traitements de surface appropriés	

4. Déterminer les niveaux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Le matériel de prise de niveau - Les méthodes de prise de niveau	❖ Contrôler les niveaux du support à l'aide des instruments appropriés ❖ Vérifier l'adéquation avec les plans ❖ Déterminer la hauteur et l'épaisseur de la chape en fonction du type de revêtement	C.20 Déterminer les niveaux en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les niveaux et points de référence	❖ Reporter les niveaux ❖ Indiquer les points de référence	

5. Réaliser le mortier (stabilisé)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- La composition des mortiers de chape - Les notions de mathématiques utiles (proportions, règle de trois, les unités)	❖ Etablir la quantité de chaque composant en fonction du type de mélange à réaliser	C.21 Réaliser le mortier (stabilisé) en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les systèmes d'armature au moyen de fibres - Les adjuvants : types et champ d'application	❖ Incorporer les fibres ❖ Incorporer les adjuvants adéquats	
- La quantité de mélange à produire pour une tâche donnée	❖ Déterminer la quantité de mélange pour une tâche donnée	
- Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • modalités de réalisation • les critères de qualité (homogénéité, consistance, taux d'humidité) 	❖ Réaliser le mélange manuellement et à l'aide d'une pompe à chape ❖ Contrôler la qualité du mélange	

6. Réaliser la mise en œuvre de la chape

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Les joints périphériques de désolidarisation	❖ Mettre en place les joints périphériques de désolidarisation	C22 Réaliser la mise en œuvre de la chape en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les treillis d'armatures	❖ Mettre en place le treillis d'armature	
- Les points de références - Les plots - Les guides	❖ Réaliser les plots ❖ Positionner les guides	
- Les types de mélange à appliquer - Le compactage	❖ Mettre en place le mélange ❖ Compacter	
- Les joints (de dilatation, de retrait, de rupture, de tassement) - Le positionnement des joints	❖ Mettre en place les joints de dilatation ❖ Réaliser différents types de joints (de retrait, de rupture, de tassement)	
- Les méthodes de réalisation	❖ Alimenter et répartir le mélange dans la zone de travail ❖ Tirer la chape ❖ Dresser la chape	
- Les joints de reprise	❖ Mettre en place les joints de reprise	

7. Assurer les finitions

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Les techniques et outils de contrôle de niveau et de planéité - Les tolérances de niveau et de planéité	❖ Contrôler les niveaux ❖ Contrôler la planéité	C.23 Assurer des finitions en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Les techniques de finition de surface (égaliser, talocher, serrer)	❖ Egaliser, talocher et serrer la chape	
- Les techniques de finition (périphérique, de réservation, de passage de gaines et canalisations)	❖ Réaliser les finitions (périphériques, de réservation, de passage de gaines et canalisations) ❖	
- Les techniques et moyens de protection climatique des chapes (humidité, température, ...)	❖ Déterminer la nécessité de protéger une chape ❖ Appliquer les moyens de protection de la chape	
- Les techniques et moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...)	❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...)	

8. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Le nettoyage des outils - Le rangement des outil	❖ Nettoyer les outils ❖ Ranger les outils	C.24 Nettoyer et ranger le poste de travail en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires simple.
- Le nettoyage des machines - Le rangement des machines	❖ Nettoyer les machines ❖ Ranger les machines	
- Les critères de propreté d'un chantier	❖ Assurer la propreté du chantier	
- Le rangement des matériaux	❖ Ranger les matériaux	
- Les critères de tri sélectif des déchets	❖ Mettre en application les critères de tri sélectif des déchets ❖ Evacuer les déchets	

9. Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape non adhérente

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Les membranes de désolidarisation - Les joints entre membranes de désolidarisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place une membrane de désolidarisation ❖ Réaliser les jonctions entre membranes par superposition des bords 	<p>C.25 Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape non adhérente en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.</p>

10. Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape flottante

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - La sous couche de remplissage (égalisation) - Les isolants de sol (thermique et acoustique) - Les joints périphériques de désolidarisation - Les adjuvants utilisés dans les mélanges pour chape, en cas de chauffage sol 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dresser la sous couche de remplissage ❖ Mettre en place les panneaux d'isolant de sol ❖ Mettre en place les joints périphériques de désolidarisation ❖ Incorporer les adjuvants adéquats dans les mélanges pour chape en cas de chauffage sol 	<p>C.26 Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape flottante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.</p>

11. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du plan de sécurité - L'installation des clôtures et signalisation de chantier - L'utilisation et l'entretien des équipements de protection collectifs (EPC) et individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. - L'identification des produits dangereux - Le respect des dispositions adéquates à prendre dans l'usage des produits dangereux - Le respect des précautions d'emploi affichées sur les produits et outillages - La préservation des zones d'accès - L'application des règles de prévention et des mesures définies pour les premiers soins - Le respect des impositions du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) - L'application des règles ergonomiques de manutention - L'application des règles de sécurité en matière d'évacuation des produits dangereux pour l'environnement - L'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie - le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement pour les opérations de tri et d'évacuation des déchets - L'application des notions d'usage économique et écologique du matériel et des matériaux. - Le respect de la réglementation en matière de Performance Energétique du Bâtiment (PEB) - Le respect des consignes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les informations du plan de sécurité ❖ Installer les clôtures et signalisation du chantier ❖ Utiliser et entretenir les équipements de protection collectifs (EPC) et individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Identifier les produits ❖ Respecter les dispositions adéquates à prendre dans l'usage des produits dangereux ❖ Respecter les précautions d'emploi affichées sur les produits et outillages ❖ Préserver les zones d'accès ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies pour les premiers soins ❖ Respecter / appliquer les impositions du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer les règles ergonomiques ❖ Appliquer les règles de sécurité en matière d'évacuation des produits dangereux pour l'environnement ❖ Utiliser rationnellement l'eau et l'énergie ❖ Respecter / appliquer les réglementations en vigueur et les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement pour les opérations de tri et d'évacuation des déchets ❖ Utiliser le matériel et les matériaux d'une manière économique et écologique 	<p>C.27 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter / appliquer la réglementation en matière de Performance Energétique du Bâtiment (PEB) ❖ Réaliser le travail dans le temps imparti 	
--	--	--

Les compétences détaillées ci-dessous sont spécifiques à l'unité d'acquis d'apprentissage de l'UAA 1 (Ca) : « Préparer des supports horizontaux et dresser une chape »

12. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
12.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment. ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...). ❖ Extraire les indications de dimensions. ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails. ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle. ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation. ❖ Assurer la correspondance entre les vues. ❖ Repérer les niveaux. 	C.28 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
12.2. Contrôler les caractéristiques des supports.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les supports : types. - Les problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports. ❖ Contrôler l'état des supports : ❖ Qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
12.3. Contrôler les équerrages et les niveaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - L'équerrage, la planéité, les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • instruments de mesure (principes et conditions d'utilisation) • procédures de contrôle, • tolérances usuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler l'équerrage (sols). ❖ Contrôler les niveaux des supports. ❖ Contrôler la planéité. ❖ Identifier tout écart aux tolérances définies. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.

12.4. Vérifier les conditions de température et d'humidité.		
- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
12.5. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.		
- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.

13. Préparer le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
13.1. Vérifier les quantités des matériaux.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des volumes des matières premières.	❖ Vérifier la quantité des matières premières en fonction du travail à réaliser.	C.29 Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
13.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
13.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
- L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage.	❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès. ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
13.4. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.		
- Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. 	❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.

<p>- L'alimentation en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et signaler les situations potentiellement dangereuses. 	
---	--	--

14. Préparer les surfaces horizontales

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
14.1. Démonteur les revêtements de sols existants.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les techniques de démontage des sols. - Les déchets : types, stockage, évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démonteur mécaniquement ou manuellement selon le support. ❖ Evacuer les déchets. 	<p>C.30 Préparer les surfaces horizontales en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>
14.2. Préparer les surfaces		
<ul style="list-style-type: none"> - Ragraéage/rebouchage des surfaces : techniques, matériel et produits (types, conditions d'utilisation) - Nettoyage des surfaces : techniques, matériel et produits (types, conditions d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer les surfaces à ragraéer à l'aide d'un primer. ❖ Ragraéer. ❖ Boucher les fissures au moyen du matériau adéquat. ❖ Nettoyer les surfaces ❖ Dépoussiérer les surfaces 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.</p>
14.3. Déposer, adapter, protéger des éléments existants.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les portes : types, caractéristiques, technique de dépose. - Découpe des ébrasements et des chambranles de portes : techniques, outils (types, conditions d'utilisation). - Les méthodes et moyens de protection des éléments existants (murs, sols, canalisations, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes. ❖ Découper les ébrasements. ❖ Découper les chambranles de portes. ❖ Installer les protections adéquates sur les éléments existants (murs, sols, canalisations, ...). 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.</p>

15. Préparer la pose de la chape

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
15.1. Reporter les niveaux.		
- Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier les niveaux de la surface. ❖ Vérifier la planéité. ❖ Reporter et tracer le niveau de référence. 	C.31 Préparer la pose de la chape en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
15.2. Mettre en place les membranes, armatures et isolants.		
- Les techniques de mise en œuvre suivant la P.E.B. propres au métier du carreleur. - Les supports : types, situations nécessitant la pose d'une membrane.	❖ Appliquer les techniques de la P.E.B. propres au métier du carreleur.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.
- Les membranes : types (désolidarisation, étanchéité, ...), fonction, domaine d'application, conditions et techniques de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser une membrane de désolidarisation. ❖ Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau. 	
- Les isolants : types, fonction, domaine d'application, conditions et techniques de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser l'isolant de sol. ❖ Poser l'isolant périphérique. 	
- Les armatures : types, fonction, domaine d'application, conditions et techniques de mise en œuvre.	❖ Intégrer une armature (treillis, fibres).	
15.3. Prévoir les joints de dilatation et accessoires		
- Les joints de dilatation et accessoires : définition, caractéristiques, normes, techniques de pose.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévoir des joints de dilatation. (Respecter les joints de structure.) ❖ Réserver l'emplacement des accessoires (cadres de paillason, siphon de cour [ster(f)put], ...) dans la chape. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.

16. Poser la chape

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
16.1. Préparer le mortier de chape.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les chapes : types, caractéristiques, composition (dosage, armature, adjuvants, etc.), techniques de mise en œuvre. - Les mortiers : définition, composition, consistance, particularités, techniques de préparation. - Le calcul des volumes et des surfaces. - Le calcul des dosages. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les quantités de mortier de chape à préparer. ❖ Préparer le mortier de chape. 	C.32 Poser la chape en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
16.2. Tirer la chape		
<ul style="list-style-type: none"> - Les revêtements de sols sur chape : Caractéristiques (épaisseur, condition de mise en œuvre du support) - Le dressage de la chape : techniques et conditions de mise en œuvre (repères et guides, mise en œuvre du mortier, finition), outils. - Les techniques de contrôle de la planéité et du niveau de la surface à carreler. - Les critères de qualité d'une chape. - Les outils et les techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le mortier de chape, compte tenu de l'épaisseur du revêtement ❖ Placer les points repères ou les guides en fonction du revêtement. ❖ Dresser les bandes. ❖ Compacter. ❖ Tirer la chape entre les bandes au moyen des règles métalliques. ❖ Talocher la chape. ❖ Lisser la chape. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation complexe et similaire.

17. Remettre en ordre le chantier

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
17.1. Nettoyer le chantier		
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, domaines et techniques d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer globalement le chantier 	C.16 Remettre en ordre le chantier en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.

17.2. Protéger le travail réalisé

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et moyens de protection climatique des chapes (humidité, température, ...) - Les techniques et moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place les moyens de protection (climatiques) de la chape. ❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...) 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire</p>
---	---	---

18. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
18.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Entretien et respecter les EPI. 	<p>C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution en situation simple et similaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>

- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes.	❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).	❖ Identifier les pictogrammes de sécurité.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
18.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
- Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
18.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
- Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention.	❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
18.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel. - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.	❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
18.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE UAA 1 (Ca):

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.)
Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCHELLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE :

1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.
2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme]: Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Élément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...
2. Élément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

Glossaire Éventuel UAA 1 (Ch) :

Consulter le « Vocabulaire des chapes » du Centre scientifique et technique de la construction.

UAA 2 (Ca)	Préparer et réaliser des supports verticaux
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1^(CA) : Préparer le travail</p> <p>AC2^(CA) : Réaliser les supports</p> <p>AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre</p> <p>AC8^(CA) : Exigences transversales</p>
--	---

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment ; ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...) ; ❖ Extraire les indications de dimensions ; ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails ; ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle ; ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; ❖ Assurer la correspondance entre les vues ; ❖ Repérer les niveaux. 	<p>C.33 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>
1.2. Contrôler les caractéristiques des supports		
<ul style="list-style-type: none"> - Les supports : types. - Les problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports. ❖ Contrôler l'état des supports : <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>

1.3. Contrôler l'aplomb, les équerrages et les niveaux		
- L'équerrage, la planéité, les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • instruments de mesure (principes et conditions d'utilisation) • procédures de contrôle, • tolérances usuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler l'aplomb ❖ Contrôler l'équerrage (sols). ❖ Contrôler les niveaux des supports. ❖ Contrôler la planéité. ❖ Identifier tout écart aux tolérances définies. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.4. Vérifier les conditions de température et d'humidité		
- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.5. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique		
- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1. Vérifier la quantité des carreaux et des matières premières.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des volumes des matières premières.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières en fonction du travail à réaliser. 	C.29 réparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
2.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
- L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès. ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

	❖ Baliser les endroits de travail.	
2.4. Installer et raccorder l’approvisionnement en eau, en électricité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. - L’alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d’arrêt, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations potentiellement dangereuses ❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau. 	Autonomie d’exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l’art. Situation complexe et similaire

3. Protéger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1. Mettre en place des protections sur les ouvrages.		
Protéger les éléments fixes à ne pas recouvrir (parement, chambranles, bois, vitres, conduits électriques, prises de courant, interrupteurs...).		
- Les moyens de protection.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Bâcher. ❖ Protéger les éléments fixes. 	C.34 Protéger le poste de travail en autonomie d’exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l’art. situation simple et similaire.
3.2. Déposer des portes, garnitures d’interrupteur, objets fixés, accessoires divers.		
<ul style="list-style-type: none"> - La dépose de portes. - La dépose des garnitures d’interrupteurs. - Les accessoires : types, caractéristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer des portes, garnitures d’interrupteurs, objets fixés, accessoires divers. ❖ Déposer une robinetterie simple sur culasse encastrée. ❖ Identifier les situations nécessitant un autre corps de métier. 	Autonomie d’exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l’art Situation complexe et similaire.
3.3. Eloigner le mobilier et les objets non fixés vers des locaux attenants.		
- Les règles d’ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Eloigner le mobilier et les objets non fixés vers des locaux attenants. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. 	Autonomie d’exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l’art. Situation simple et similaire.
3.4. Mettre en place des éléments de protection des lieux, mobiliers, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations, ...).		
- Les moyens de protections.	❖ Mettre en place des éléments de protection des lieux, mobiliers, équipements (appareils de chauffage, éléments de décorations, ...)	Autonomie d’exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l’art. Situation simple et similaire.

4. Préparer les surfaces verticales

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1. Démonter (mécaniquement ou manuellement) et évacuer les revêtements muraux existants.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les techniques de démontage des revêtements muraux. - Les produits facilitant l'élimination des revêtements muraux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le revêtement à ôter. ❖ Démonter (manuellement, mécaniquement ou chimiquement). ❖ Evacuer les revêtements existants. 	C.35 Préparer les surfaces verticales en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
4.2. Préparer les surfaces.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de ragréage. - Les produits de ragréage : types, conditions d'utilisation. - Les techniques de nettoyage. - Le matériel de nettoyage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer les surfaces. ❖ Préparer les surfaces à ragréer à l'aide d'un primer. ❖ Appliquer les consignes du fabricant. ❖ Identifier la situation. ❖ Ragréer par cimentage ou par plafonnage. ❖ Boucher les fissures au moyen du matériau adéquat. ❖ Appliquer des armatures de renforcement. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
4.3. Vérifier les aplombs et reporter les niveaux finis.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier les aplombs. ❖ Reporter le niveau de référence. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.

5. Cimenter

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.1. Préparer le mortier.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : définition, composition (dosage, armature, adjuvants, etc.), consistance, particularités, techniques de mise en œuvre. - Le calcul des volumes et des surfaces - Le calcul des dosages. - Les machines (mélangeur, bétonnière) et l'outillage : règles d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les quantités de mortier. ❖ Préparer le mortier de cimentage. 	C.36 Cimenter en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

5.2. Appliquer le mortier.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dressage du mortier. - Les outils du dressage du mortier : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de contrôle de l'aplomb. - Les techniques de gobetage. - Les produits de gobetage : types, conditions d'utilisation, proportions. - La technique du talochage. - Les outils du talochage : types, utilisation, spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le gobetage. ❖ Dresser les guides (d'aplomb) ou les bandes. ❖ Appliquer et dresser le mortier. ❖ Talocher. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
---	---	--

5.3. Vérifier la planéité de la surface traitée.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de contrôle de la planéité. - Les techniques de contrôle à l'aide d'une règle. - Les tolérances. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la planéité de la surface traitée. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
--	--	--

5.4. Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de mise en œuvre suivant la P.E.B. propres au métier du carreleur. - Les membranes d'étanchéité : identification, types, spécificités, mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de la P.E.B. propres au métier du carreleur. ❖ Mettre en place des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau. ❖ Appliquer une bande de renfort dans les angles. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>
---	---	--

6. Placer des panneaux à carreler, des cloisons sèches

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.1. Dresser la structure.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les ossatures : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de montage d'ossatures. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Construire une ossature. ❖ Dresser la structure. 	<p>C.37 Placer des panneaux à carreler, des cloisons sèches en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.</p>
6.2. Réaliser un cache de baignoire et habiller un tub de douche.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de fixation. - Les types de panneaux : spécificités, domaines et conditions d'utilisation. - L'habillage de paroi : techniques de construction. - Les baignoires : types. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fixer les panneaux par collage et/ou mécaniquement. ❖ Réaliser un cache de baignoire avec accès technique. ❖ Habiller un tub de douche. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.</p>

- L'habillage de paroi : techniques de construction. - Les tubs de douche : types.		
---	--	--

7. Réaliser une petite maçonnerie (sous baignoire ou douche)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1. Réaliser une marche, un muret, un support, etc.		
- Les techniques de maçonnerie pour réaliser une marche. - Les techniques et matériaux de maçonnerie mises en œuvre pour réaliser un muret. - Les mortiers : définition, composition, consistance, particularités.	❖ Rattraper une marche. ❖ Monter un muret.	C.38 Réaliser une petite maçonnerie (sous baignoire ou douche) en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

8. Remettre en ordre le chantier

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
8.1. Nettoyer le chantier		
- Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, domaines et techniques d'application	❖ Nettoyer. ❖ Nettoyer globalement le chantier. ❖ Trier. ❖ Evacuer les déchets.	C.39 En autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.
8.2. Protéger le travail réalisé		
- Les techniques et moyens de protection climatique des supports (humidité, température, ...) - Les techniques et moyens de protection d'accès des zones (balisage, ...).	❖ Mettre en place les moyens de protection (climatiques) des supports. ❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones (balisage, ...).	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire.

9. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
9.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
- Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés.	❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés.	C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles en situation simple et similaire.

	❖ Entretien et respecter les EPI.	
- Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés.	❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones.	❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.
- La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection.	❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.	❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes.	❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
- Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information).	❖ Identifier les pictogrammes de sécurité.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
9.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
- Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
9.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
- Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention.	❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques.	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention. 	
9.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel. - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
9.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE :

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.) Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCHELLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE : 1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.

2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme]: Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Élément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...

2. Élément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

UAA 6 (Ca)	Carreler un escalier
-------------------	-----------------------------

Activités-clés du profil métier	AC1^(CA) : Préparer le travail AC6^(CA) : Carreler un escalier AC7^(CA) : Réaliser des tâches de finition et de remise en ordre AC8^(CA) : Exigences transversales
--	---

1. Analyser les travaux à effectuer		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1. Lire le plan général du bâtiment.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : les vus et les cachés. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan général du bâtiment ; ❖ Identifier et localiser les éléments constructifs (baies, éléments de menuiserie, éléments sanitaires, ...) ; ❖ Extraire les indications de dimensions ; ❖ Reconnaître une vue en plan, coupes et un plan de détails ; ❖ Assurer la correspondance entre un plan et la réalité suivant l'échelle ; ❖ Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; ❖ Assurer la correspondance entre les vues ; ❖ Repérer les niveaux. 	C.40 Analyser les travaux à effectuer en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
1.2. Lire et analyser le plan de pose, croquis, ...		
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de pose. - Les cotations - Les différents types d'appareillages. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyser le plan de pose. ❖ Lire des cotations. ❖ Comprendre une vue en perspective. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
1.3. Contrôler l'ossature.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les escaliers : types, éléments constitutifs. - Les tolérances usuelles. - Les procédures de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la nature et la solidité du support. 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.

1.4. Vérifier les conditions de température et d'humidité

- Les conditions de mise en œuvre : la température, l'humidité.	❖ Vérifier si les conditions de température et d'humidité sont conformes pour l'exécution des travaux.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
---	--	--

1.5. Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.

- Les tolérances usuelles - Les limites des compétences du carreleur.	❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique. ❖ Signaler au responsable tout écart aux tolérances usuelles.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire.
--	---	--

2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1. Vérifier la quantité des carreaux et des matières premières.		
- Les techniques de prise de mesure. - Le calcul des quantités et des surplus de carreaux. - Le calcul des dosages. - Le calepinage.	❖ Vérifier la quantité de carreaux et autres matières premières en fonction du travail à réaliser.	C.2 Préparer le poste de travail en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
2.2. Sélectionner l'outillage et le matériel.		
- L'outillage et le matériel du carreleur : Type, caractéristiques, conditions d'utilisation, critères de qualité.	❖ Sélectionner l'outillage et le matériel. ❖ Vérifier l'état de l'outillage. ❖ Identifier tout dysfonctionnement. ❖ Signaler tout dysfonctionnement au responsable.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.3. Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel.		
- L'organisation du chantier - Les matériaux et le matériel : conditions de stockage.	❖ Organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et des machines en fonction d'une organisation rationnelle du travail et des accès. ❖ Aménager les accès. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
2.4. Installer et raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.		
- Le branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible, • règles et principes de sécurité. - L'alimentation en eau :	❖ Brancher les équipements électriques du poste de travail. ❖ Raccorder le poste de travail en eau. ❖ Identifier les situations potentiellement dangereuses.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

<ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau, • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt, ...). 		
2.5. Protéger des éléments existants		
- Les méthodes et moyens de protection des éléments existants (murs, sols, canalisations, ...).	❖ Installer les protections adéquates sur les éléments existants (murs, sols, canalisations, ...).	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire

3. Préparer les carreaux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1. Préparer les carreaux.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les carreaux : types, caractéristiques (fiches techniques), prescription des fabricants, critères de qualité. - Le contrôle des carreaux. - Les défauts des carreaux. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe manuelle et mécanique de carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les techniques de perçage des carreaux. - Les outils de perçage mécanique des carreaux : types, conditions d'utilisation, spécificités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Contrôler les carreaux : <ul style="list-style-type: none"> - la quantité en fonction du travail à effectuer ; - la qualité (format, calibre, couleur, nuance, tonalité, porosité). ❖ Identifier les défauts des carreaux. ❖ Mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes. ❖ Tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux. Percer mécaniquement les carreaux. 	C.41 Préparer les carreaux en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.

4. Préparer les marches

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1. Tracer les marches.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure et de niveau : types, conditions d'utilisation, spécificités. - Les escaliers : types, éléments, constitutifs, vocabulaire spécifique. - La méthode d'équilibrage des marches pour un escalier droit donné. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter et vérifier les niveaux finis hauts et bas. ❖ Sur base du plan de l'escalier droit, équilibrer la hauteur des marches et le giron. ❖ Tracer l'escalier sur un mur et/ou sur un autre support (papier, ...). ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	C.42 Préparer les marches en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.

- Le traçage. - Les outils et techniques de contrôle.		
4.2. Rectifier le support (marches et contremarches).		
- Les mortiers : définition, composition, consistance, particularités. - Les techniques de mise en œuvre du mortier. - Les techniques de compensation en maçonnerie. - Les outils de décapage mécanique et manuel.	❖ Sur base du traçage, identifier les irrégularités. ❖ Compenser au mortier les irrégularités. ❖ Compenser à l'aide de maçonnerie. ❖ Décaper les irrégularités.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire
4.3. Préparer les mélanges.		
- Le gobetis/primer : définition, composition, consistance, particularités, conditions de mise en œuvre. - Les mortiers : définition, composition, consistance, particularités. - Les techniques de pose scellée ou collée.	❖ Préparer le gobetis d'adhérence et/ou le primer. ❖ Appliquer le gobetis d'adhérence et/ou le primer. ❖ Préparer le mortier stabilisé. ❖ Préparer le mortier de pose.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

5. Poser les marches et les plinthes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.1. Poser les marches.		
- Les escaliers : types. - Les techniques de pose sur escalier. - Les guides de positionnement. - Les techniques de pose scellée ou collée. - Les techniques de contrôle du niveau, de l'aplomb et de la planéité. - Les profils de nez de marche : types, fonction, spécificités.	❖ Installer les ficelles (guide de positionnement, nez de marche). ❖ Mettre en œuvre les mortiers. ❖ Poser les marches. ❖ Poser les carreaux ou les pièces façonnées. ❖ Poser des profils de nez de marche.	C.43 Poser les marches et les plinthes en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation complexe et similaire.
5.2. Poser les plinthes.		
- Les carrelages : types, spécificités, prescription des fabricants. - Les plinthes : types, fonction, spécificités. - Les techniques de traçage et de découpe des carreaux. - Les outils de découpe de carreaux : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de pose des plinthes. - Les outils et techniques de contrôle.	❖ Tracer et façonner les plinthes (couper à angle, ...). ❖ Poser des plinthes. ❖ Effectuer le contrôle de son travail.	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation complexe et similaire

6. Réaliser les joints et finitions

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.1. Nettoyer les joints et les marches.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'évidement des joints. - Les techniques de nettoyage des carreaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Nettoyer les marches. 	<p>C.44 Réaliser les joints et finitions en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.</p>
6.2. Réaliser les joints.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le mortier à joint : définition, composition, consistance, particularités, estimation des quantités, technique, outils et conditions de mise en œuvre (préparation, dosage, remplissage des joints, lissage, nettoyage, temps de séchage) - Le calcul des dosages. - Les outils : types, utilisation, spécificités. - Les techniques de mise en œuvre du mortier à joint. - Les techniques de remplissage des joints entre carreaux. - Le lissage des joints. - Le nettoyage de la surface carrelée. - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée après séchage. - Les outils et techniques de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparer la quantité de mortier à joint nécessaire. ❖ Appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée. ❖ Remplir les joints. ❖ Uniformiser les joints. ❖ Nettoyer l'ensemble à l'éponge humide. ❖ Nettoyer après séchage. ❖ Effectuer le contrôle de son travail. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire</p>

7. Remettre en ordre le chantier

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1. Nettoyer le poste de travail.		
<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de séchage. - Le nettoyage de la surface carrelée : Techniques et matériel de nettoyage : types, caractéristiques, conditions (temps de séchage) et techniques d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer la surface carrelée après séchage ❖ Nettoyer globalement le chantier 	C.45 Remettre en ordre le chantier en autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art en situation simple et similaire.
7.2. Protéger le travail réalisé.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et moyens de protection d'accès de l'escalier (balisage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès de l'escalier (balisage, ...). 	Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art. Situation simple et similaire

8. Respecter les règles professionnelle

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
8.1. Respecter les règles liées à la sécurité.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles en matière de sécurité. - Les équipements de protection individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles individuelles en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Entretien et respecter les EPI. 	C.7 Respecter les règles professionnelles en autonomie d'exécution en situation simple et similaire.
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles collectives en matière de sécurité. - Les équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles collectives en matière de sécurité. ❖ Identifier les situations à risques. ❖ Vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) spécifiques aux travaux réalisés. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité d'installation de chantier. - Les techniques et moyens de protection des accès et des zones. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le chantier. ❖ S'informer de l'organisation pratique du chantier : issues et postes de secours, ... ❖ Baliser les endroits de travail. ❖ Mettre en place les moyens de protection des accès et des zones. 	<p>Autonomie d'exécution sur base de consignes écrites, plans, dans le respect des règles de l'art Situation simple et similaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage - Les limites d'intervention de la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. - L'outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel, de l'outillage, des EPI et des EPC. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur, selon la réglementation en vigueur. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes des produits dangereux. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les pictogrammes de sécurité (prévention, interdiction, obligation, information). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les pictogrammes de sécurité. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
8.2. Respecter les règles liées à l'hygiène.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>
8.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention.		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques du carreleur. - Les règles de manutention sans moyen de levage. - Les techniques et le matériel de levage. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiques. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité. ❖ Utiliser les aides à la manutention. 	<p>Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire</p>

8.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement.		
- Les produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Manipuler les produits dangereux selon les recommandations du fabricant. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - L'utilisation rationnelle du matériel. - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Utiliser les machines et outils de manière rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière rationnelle. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire
8.5. Gérer son temps de travail.		
- Les fiches/documents transmis par le chef d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gérer son temps de travail en fonction du temps imparti, des délais de mise en œuvre, etc. ❖ Compléter les éventuels fiches/documents transmis par le chef d'équipe. 	Autonomie d'exécution dans le respect des règles professionnelles Situation simple et similaire

GLOSSAIRE :

CALEPINAGE : Représentation de la répartition du carrelage par rapport aux axes ou aux autres indications de l'architecte.

CHAPE : Couche de mortier mise en place permettant de recevoir le carrelage.

COUCHE D'ENROBAGE : Dans le cas de planchers chauffant, couche de béton protégeant les éléments chauffants.

DELAI DE SECHAGE : Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage

DELAI DE MISE EN SERVICE : Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

DESAFFLEUREMENT : Légère différence de planéité entre deux carreaux ou au droit d'une fissure.

ENDUIT DE PREPARATION : Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE : Procédé d'étalement d'un mortier colle sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage).

GOBETIS : Mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit.

GUIDE : Bande de mortier frais (sur laquelle on a éventuellement déposé des lattes métalliques) servant de guide pour tirer la chape.

JAUGE D'ÉPAISSEUR ou CALE : Instrument de mesure simple permettant de détecter, d'estimer ou de mesurer, en millimètres, l'espacement entre un support et un niveau à bulle ou une latte de dressage positionné sur le sol ou les murs.

JOINT DE FRACTIONNEMENT : Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dus au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION : Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation, ...). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT ENTRE CARREAUX : Mélange de ciment et d'eau (coulis) ou produit prêt à l'emploi qui comble l'espace entre 2 carreaux.

JOINT PERIPHERIQUE : Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

MITRAGE : Raccordement des motifs de carreaux ou d'un revêtement mural par une bande de faible largeur (autour d'une baie par exemple).

MORTIER-COLLE : Produit prêt à gâcher, utilisé en couche mince lors de la pose collée.

MORTIER DE POSE : Couche de mortier destinée à sceller les carreaux céramiques ou analogues (cf. pose scellée).

MORTIER D'ACCROCHAGE : Barbotine ou mortier d'embauchage appliqué en couche mince sur le support, dans le but d'assurer une meilleure adhérence avec les couches complémentaires.

NIVEAU : Trait du niveau de départ (de base) d'un bâtiment ou d'un étage, qui sert de point de référence pour tous les autres niveaux (chape, revêtement, seuil, châssis de fenêtre, etc.) Le niveau étalon est généralement tracé à un mètre au-dessus du niveau zéro (niveau du sol fini).

PRIMER : Liquide (généralement résines en dispersion ou en solution) appliqué comme première couche sur un support dans un but bien déterminé. Sa composition est fonction du support à traiter et du but recherché.

POSE COLLEE : Pose qui s'effectue sur un support à l'aide d'un mortier colle suivant les documents de mise en œuvre en vigueur.

POSE SCHELLEE : Pose qui s'effectue sur un mortier de pose "frais sur frais".

RAGREAGE : Correction et/ou réparation locale sur une surface limitée d'une chape par l'application de certains produits.

REGLES DE L'ART : L'ensemble des règles nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

REGLE :

1. Latte plane, généralement en bois ou en métal, utilisée pour tirer le mortier de chape au niveau voulu.
2. Petite latte droite et plane utilisée pour déterminer ou contrôler la direction exacte d'un élément.

SIPHON DE SOL OU SIPHON DE COUR OU STER(F)PUT [Belgicisme]: Grille amovible permettant l'évacuation d'eau au sol.

SUPPORT : Élément de base ou d'assise à d'autres parties d'ouvrage.

1. Surface sur laquelle on applique un revêtement, une isolation, une chape, ...
2. Élément de plancher apte à reprendre les sollicitations qui y sont appliquées

UAA 2 (Ch)	Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante
-------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC5^(Ch) : Exécuter une chape autonivelante
--	--

7.1. Analyser les travaux à effectuer

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'exécution d'une chape - Les notions de base de dessin technique (les échelles, les traits, les vues, les cotations) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les lieux sur base des plans ❖ Identifier l'échelle des plans ❖ Identifier les symboles et les légendes ❖ Repérer les cotations ❖ Identifier le type de chape à mettre en œuvre 	C.17 Analyser les travaux à effectuer en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de mathématiques appliquées au métier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer les surfaces des locaux et les volumes utiles des matériaux à mettre en œuvre 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques des supports 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer la qualité du support (état superficiel, dureté, formation de fissures) et le réceptionner ❖ Déterminer les contraintes techniques d'exécution (présence de joints de structure et d'étanchéité à l'air) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les critères d'exécution normalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier / relever les conditions climatiques (température, humidité) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes - Les moyens de communication - Les règles de communication 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rapporter au responsable les conditions d'exécution hors norme 	

7.2. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- L'outillage et les accessoires liés aux techniques de placement et de raccordement en eau, en électricité, en air comprimé de son poste de travail	❖ Raccorder l'installation de son poste de travail, en eau, électricité et en air comprimé (intégré dans le processus fonctionnel de la pompe à chape)	C.18 Préparer le poste de travail en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- Les types d'outils - Les notices d'emploi de l'outillage - Les points de contrôle de l'état de l'outillage (check-lists) - La sélection de l'outillage	❖ Choisir l'outillage adapté aux techniques utilisées ❖ Vérifier le bon état de l'outillage	
- L'organisation du chantier - Les procédures de positionnement des machines	❖ Installer les machines	
- Le matériel - Les points de contrôle de l'état du matériel (check-lists) - Les notices d'emploi du matériel	❖ Tester le fonctionnement du matériel ❖ Communiquer au responsable tout dysfonctionnement du matériel	
- L'organisation du chantier et du poste de travail - Les conditions de stockage	❖ Stocker les matériaux aux endroits adéquats	
- Les méthodes et moyens de protection des châssis, des murs, et autres éléments existants	❖ Installer les protections adéquates des châssis, des murs, et autres éléments existants	

7.3. Déterminer les niveaux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Le matériel de prise de niveau - Les méthodes de prise de niveau	❖ Contrôler les niveaux du support à l'aide des instruments appropriés ❖ Vérifier l'adéquation avec les plans ❖ Déterminer la hauteur et l'épaisseur de la chape en fonction du type de revêtement	C.20 Déterminer les niveaux en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.

- Les niveaux et points de référence	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux ❖ Indiquer les points de référence
--------------------------------------	--

7.4. Préparer le support d'une chape autonivelante

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des chapes autonivelantes - Les moyens d'étanchéification du support - Particularités de mise en œuvre des chapes autonivelantes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nécessité d'étanchéiser la dalle support ❖ Réaliser l'étanchéité des surfaces en comblant les interstices éventuels 	C.46 Préparer le support d'une chape autonivelante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
<ul style="list-style-type: none"> - Les traitements de surface - L'identification du traitement de surface adéquat 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter les zones du support nécessitant un traitement préalable 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les traitements de surface - L'application des traitements de surface 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les traitements de surface appropriés 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les membranes de désolidarisation - Les joints entre membranes de désolidarisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place une membrane de désolidarisation ❖ Réaliser les jonctions entre membranes par superposition des bords 	
<ul style="list-style-type: none"> - La sous couche de remplissage (égalisation) - Les isolants de sol (thermique et acoustique) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dresser la sous couche de remplissage ❖ Mettre en place les panneaux d'isolant de sol 	

7.5. Déterminer les niveaux d'une chape autonivelante

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La mise en place des repères (positionnement, nombre, répartition, ...)	❖ Mettre en place les piges de niveaux d'une chape autonivelante	C.47 Déterminer les niveaux d'une chape autonivelante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- Les méthodes de réglage de la hauteur des piges - Le niveau laser	❖ Mettre en place les piges de réglage de hauteur d'une chape autonivelante à l'aide d'un niveau laser	

7.6. Réaliser le mortier d'une chape autonivelante

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les relations entre capacité et volume - Le volume de mélange à produire pour réaliser une chape liquide	❖ Déterminer le volume de mélange pour réaliser une chape liquide	C.48 Réaliser le mortier d'une chape autonivelante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- La quantité de mélange à produire pour une tâche donnée	❖ Déterminer la quantité de mélange pour une tâche donnée	
- Les fiches techniques - La préparation du volume liquide de chape	❖ Préparer le volume de mélange calculé en assurant sa bonne consistance	

7.7. Réaliser la mise en œuvre de la chape autonivelante

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La qualité du mélange liquide de chape - Le test de l'étalement - L'interprétation des résultats du test de l'étalement	❖ Contrôler la qualité du mélange de chape liquide par le test de l'étalement	C.49 Réaliser la mise en œuvre de la chape autonivelante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- La conformité - L'ajustement de la conformité	❖ Ajuster la conformité si nécessaire	

- L'usage d'un malaxeur / transporteur - Le pompage du mélange	❖ Pomper le mélange à l'aide d'un malaxeur / transporteur
- La méthode de mise en œuvre du mortier	❖ Etaler et tirer le mortier à l'aide d'une règle de répartition
- Les renforts d'angle - La pose des renforts d'angle	❖ Poser les renforts d'angle
- Les conditions de séchage - Les moyens de protection contre l'ensoleillement et les courants d'air	❖ Protéger la chape autonivelante de l'ensoleillement et des courants d'air

7.8. Assurer les finitions d'une chape autonivelante

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La technique, méthode et outils, de débullage	❖ Réaliser la finition avec le balai débulleur	C.50 Assurer les finitions d'une chape autonivelante en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- Les techniques et moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...)	❖ Mettre en place les moyens de protection d'accès des zones chapées (balisage, ...)	
- Les produits de cure - La pulvérisation d'un produit de cure	❖ Pulvériser la chape autonivelante avec un produit de cure	

7.9. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
- Le nettoyage des outils - Le rangement des outils	❖ Nettoyer les outils ❖ Ranger les outils	C.24 Nettoyer et ranger le poste de travail en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.
- Le nettoyage des machines - Le rangement des machines	❖ Nettoyer les machines ❖ Ranger les machines	

- Les critères de propreté d'un chantier	❖ Assurer la propreté du chantier
- Le rangement des matériaux	❖ Ranger les matériaux
- Les critères de tri sélectif des déchets	❖ Mettre en application les critères de tri sélectif des déchets ❖ Evacuer les déchets

7.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du plan de sécurité - L'installation des clôtures et signalisation de chantier - L'utilisation et l'entretien des équipements de protection collectifs (EPC) et individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. - L'identification des produits dangereux - Le respect des dispositions adéquates à prendre dans l'usage des produits dangereux - Le respect des précautions d'emploi affichées sur les produits et outillages - La préservation des zones d'accès - L'application des règles de prévention et des mesures définies pour les premiers soins - Le respect des impositions du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) - L'application des règles ergonomiques de manutention - L'application des règles de sécurité en matière d'évacuation des produits dangereux pour l'environnement - L'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie - Le respect des réglementations en vigueur et des règles de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les informations du plan de sécurité ❖ Installer les clôtures et signalisation du chantier ❖ Utiliser et entretenir les équipements de protection collectifs (EPC) et individuels (EPI) spécifiques aux travaux réalisés. ❖ Identifier les produits ❖ Respecter les dispositions adéquates à prendre dans l'usage des produits dangereux ❖ Respecter les précautions d'emploi affichées sur les produits et outillages ❖ Préserver les zones d'accès ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies pour les premiers soins ❖ Respecter / appliquer les impositions du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer les règles ergonomiques ❖ Appliquer les règles de sécurité en matière d'évacuation des produits dangereux pour l'environnement ❖ Utiliser rationnellement l'eau et l'énergie 	<p>C.27 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement en suivant les instructions fournies par le responsable (plans, instructions écrites), en exécution des consignes en toute autonomie, en situations simples et similaires.</p>

<p>bonne pratique en matière de protection de l'environnement pour les opérations de tri et d'évacuation des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'application des notions d'usage économique et écologique du matériel et des matériaux. - Le respect de la réglementation en matière de Performance Energétique du Bâtiment (PEB) - Le respect des consignes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter / appliquer les réglementations en vigueur et les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement pour les opérations de tri et d'évacuation des déchets ❖ Utiliser le matériel et les matériaux d'une manière économique et écologique ❖ Respecter / appliquer la réglementation en matière de Performance Energétique du Bâtiment (PEB) ❖ Réaliser le travail dans le temps imparti 	
---	---	--

Glossaire Éventuel :

Consulter le « Vocabulaire des chapes » du Centre scientifique et technique de la construction.

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier².

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours généraux pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs de cours généraux à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours généraux et utiles dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

² Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Profil de certification Carreleur/Carreleuse - Chapiste	Français voir ci-après extraits de référentiels1	Formation scientifique voir extraits de référentiels2	Compétences minimales en mathématiques voir extraits de référentiels
UAA 5 (Ca) Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales	UAA2	UAA11	UAA1 UAA2
1.1 Analyser les travaux à effectuer 1.2 Préparer le poste de travail 1.3 Préparer les surfaces verticales 1.4 Poser les carreaux 1.5 Réaliser les joints et les finitions 1.6 Remettre en ordre le chantier 1.7 Respecter les règles professionnelles			
UAA 4 (Ca) Réaliser la pose collée de carreaux au sol	UAA2	UAA11	UAA1 UAA2
2.1 Analyser les travaux à effectuer 2.2 Préparer le poste de travail 2.3 Préparer les supports 2.4 Poser les carreaux 2.5 Réaliser les joints et les finitions 2.6 Remettre en ordre le chantier 2.7 Respecter les règles professionnelles			
UAA 3 (Ca) Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	UAA2	UAA11	UAA1 UAA2
3.1 Analyser le travail à effectuer 3.2 Préparer le poste de travail 3.3 Préparer la pose 3.4 Poser les carreaux 3.5 Réaliser les joints et finitions 3.6 Remettre en ordre le chantier 3.7 Respecter les règles professionnelles			

<p>UAA 1 (Ch) Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape UAA 1es supports horizontaux et dresser une chape</p>	<p>UAA2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA1 UAA2</p>
<p>4.1 Analyser les travaux à effectuer 4.2 Préparer le poste de travail 4.3 Préparer le support d'une chape adhérente 4.4 Déterminer les niveaux 4.5 Réaliser le mortier (stabilisé) 4.6 Réaliser la mise en œuvre de la chape 4.7 Assurer les finitions 4.8 Nettoyer et ranger le poste de travail 4.9 Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape non adhérente 4.10 Effectuer les actes spécifiques à l'exécution d'une chape flottante 4.11 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement 4.12 Analyser le travail à effectuer 4.13 Préparer le poste de travail 4.14 Préparer les surfaces horizontales 4.15 Préparer la pose de la chape 4.16 Poser la chape 4.17 Remettre en ordre le chantier 4.18 Respecter les règles professionnelles</p>			
<p>UAA 2 (Ca) Préparer et réaliser des supports verticaux</p>	<p>UAA2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA1 UAA2</p>
<p>5.1 Analyser le travail à réaliser 5.2 Préparer le poste de travail 5.3 Protéger le poste de travail 5.4 Préparer les surfaces verticales 5.5 Cimenter 5.6 Placer des panneaux à carreler, des cloisons sèches 5.7 Réaliser une petite maçonnerie (sous baignoire ou douche) 5.8 Remettre en ordre le chantier 5.9 Respecter les règles professionnelles</p>			

	UAA2	UAA11	UAA1 UAA2
	UAA2	UAA11	UAA1 UAA2

UAA6 (Ca) Carreler un escalier			
6.1 Analyser les travaux à effectuer 6.2 Analyser les travaux à effectuer 6.3 Préparer les carreaux 6.4 Préparer les marches 6.5 Poser les marches et les plinthes 6.6 Réaliser les joints et finitions 6.7 Remettre en ordre le chantier 6.8 Respecter les règles professionnelles			
UAA2 (Ch) Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante			
7.1 Analyser les travaux à effectuer 7.2 Préparer le poste de travail 7.3 Déterminer les niveaux 7.4 Préparer le support d'une chape autonivelante 7.5 Déterminer les niveaux d'une chape autonivelante 7.6 Réaliser le mortier d'une chape autonivelante 7.7 Réaliser la mise en œuvre de la chape autonivelante 7.8 Assurer les finitions d'une chape autonivelante 7.9 Nettoyer et ranger le poste de travail 7.10 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail et de protection de l'environnement			

STRATÉGIES TRANSVERSALES

- A. En réception : lecture et écoute
Présentation schématique des activités de lecture et d'écoute
Zoom sur les processus et stratégies de lecture et d'écoute
- B. En production : écriture et prise de parole
1. Écriture
 - Présentation schématique de l'activité d'écriture
 - Zoom sur les opérations d'écriture
 - Normes de l'écrit
 2. Prise de parole
 - Présentation schématique de l'activité de prise de parole
 - Zoom sur les opérations de prise et de parole
 - Normes de l'oral

UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	DEUXIEME DEGRÉ	TROISIEME DEGRÉ
	COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS	COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS
UAA0 Justifier, expliciter	Justifier une réponse scolaire Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur <u>Productions :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Justification scolaire orale et écrite • Explicitation orale ou écrite de procédures mises en œuvre pour réaliser une tâche • Discussion entre pairs sur une (des) procédure(s) au 3^e degré 	
UAA1 Rechercher l'information	Naviguer dans un texte écrit imprimé (dictionnaire, encyclopédie, journal, catalogue...) et sélectionner l'information Naviguer dans un texte hypermédia (encyclopédie en ligne, site de référence...) et sélectionner l'information <u>Production:</u> L'information adéquate soulignée ou (re)copiée, transcrite ou enregistrée avec références	Naviguer dans plusieurs textes dont au moins un texte écrit imprimé, un multimédia et un hypermédia ; sélectionner des textes et des informations adéquats <u>Production :</u> Portefeuille (papier et/ou numérique) de textes référencés, organisés avec, pour chaque texte, une trace de la sélection de l'information
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser	Réduire un texte Résumer un texte	Résumer un texte. Cf. 2 ^e degré Synthétiser un ensemble de textes portant sur un même sujet

³ Notez bien que les extraits de référentiel sont basés sur ceux votés en décembre 2014

	<p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'un texte et/ou • Résumé (sous la forme, au choix, d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau ou genre équivalent) pour informer autrui 	<p><u>Productions</u></p> <p>Au départ d'un portefeuille de textes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s) • Exposé oral synthétique (avec support de communication – multimédia ou équivalent)
<p>UAA3 Défendre une opinion par écrit</p>	<p>Prendre position et étayer une opinion ou une demande</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle...) • Demande : lettre ou courriel de demande (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique 	<p>Réagir et prendre position</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse écrite argumentée en réaction à une opinion (réponse à un courrier des lecteurs, forum de la Web ou genre équivalent) • Réclamation : lettre ou formulaire de réclamation (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique
<p>UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier</p>	<p>Défendre oralement une opinion et l'étayer</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle ...) • Demande (dans une relation asymétrique) 	<p>Discuter / négocier en vue d'aboutir à une décision/position commune</p> <p><u>Productions</u> (en présence d'un animateur/modérateur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Négociation
<p>UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle</p>	<p>S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant</p> <p>Œuvre culturelle source :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) ○ texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) ○ œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale <p><u>Productions</u></p> <p>Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... 	<p>S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant</p> <p>Œuvre culturelle source :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) ○ texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) ○ œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale <p><u>Productions</u></p> <p>Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... • Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres

	<ul style="list-style-type: none"> • Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres • Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique <p>Au terme du troisième degré, les trois procédés créatifs auront été mis en œuvre</p>
<p>UAA6 Relater et partager des expériences culturelles</p>	<p>Relater une rencontre avec une œuvre culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une autre œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, trois récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) 	<p>Partager des expériences culturelles personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel, multimédia interactif...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) • Dossier (papier ou multimédia) présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles (UAA 5 et/ou 6)

Extraits de référentiel 2 référentiel des cours de formation scientifique⁴

	2 ^e degré P et TQ			3 ^e degré P et TQ		
	3TQ	4TQ		5TQ		6TQ
	3P	4P	5P	6P	7P	
Thème 1 La Terre une planète habitée dans l'Univers	UAA1 Les mouvements de la Terre	UAA6 Biodiversité et évolution	UAA11 Activités humaines et modifications environnementales	UAA16 Évolution du vivant		
Thème 2 La lumière et le son nous permettent d'observer et de communiquer	UAA2 La lumière nous permet d'observer	UAA7 Les lentilles nous aident à observer	UAA12 Les ondes sonores	UAA17 Les ondes électromagnétiques		
Thème 3 L'être humain, comme tous les organismes vivants, est constitué de cellules	UAA3 La cellule, unité de base du vivant	UAA8 Vivre une sexualité responsable	UAA13 Les organismes vivants contiennent, utilisent et transmettent de l'information génétique	UAA18 L'être humain et les microorganismes		
Thème 4 La matière qui nous entoure	UAA4 Transformation de la matière	UAA9 L'atome, constituant élémentaire de la matière	UAA14 Les solutions aqueuses	UAA19 Oxydants et réducteurs		
Thème 5 L'énergie dont nous avons besoin	UAA5 L'énergie électrique	UAA10 Les êtres vivants ont besoin d'énergie pour fonctionner	UAA15 Se déplacer en toute sécurité	UAA20 Énergies : choix judicieux et utilisation rationnelle		

⁴ Notez bien que les extraits de référentiel sont basés sur ceux votés en décembre 2014

Mathématiques de base		
MB32 UAA1	Unité d'acquis d'apprentissage	Tableaux, graphiques, formules
Compétences à développer TRAITER UN PROBLEME EN UTILISANT UN TABLEAU DE NOMBRES, UN GRAPHIQUE OU UNE FORMULE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> • Calculer un élément d'un tableau de proportionnalité inverse • Construire un graphique à partir d'un tableau de nombres ou d'une formule • Construire un tableau de nombres à partir d'un graphique ou d'une formule • Calculer et comparer intérêt simple et intérêt composé • Déterminer graphiquement et algébriquement l'intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> • Associer graphiques, tableaux de nombres, formules • Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée • Résoudre un problème en mobilisant les puissances de 10 à exposant entier • Répondre à des questions inhérentes à une situation en se servant de l'outil approprié (graphique, tableau de nombres, formule) 	MB22 UAA1 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Fonction constante $x \rightarrow p$ Fonction du premier degré $x \rightarrow mx + p$ ($m \neq 0$) Intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes Puissance à exposant entier Proportionnalité inverse Croissance exponentielle Intérêt simple et intérêt composé
Connaitre <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les unités de mesure pertinentes • Justifier la proportionnalité inverse d'une relation à partir de tableaux de nombres, de graphiques ou de formules issus de contextes variés • Identifier une croissance exponentielle à partir de graphiques ou de formules issus de contextes variés • Expliquer en situation le vocabulaire lié au calcul d'intérêt 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Calculer des valeurs numériques d'une formule d'un cours de l'option Décoder des mécanismes d'épargne et de crédit		

⁵ Notez bien que les extraits de référentiel sont basés sur ceux votés en décembre 2014

Mathématiques de base		
MB32 UAA2	Unité d'acquis d'apprentissage	Géométrie
Compétences à développer REPRESENTER DANS LE PLAN UN OBJET DE L'ESPACE ASSOCIER REPRESENTATIONS PLANES ET OBJETS DE L'ESPACE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> • Représenter un solide en utilisant des instruments ou des logiciels • Calculer une aire et le volume d'un solide 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> • Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée • Interpréter, décoder une représentation plane d'un solide • Associer différentes représentations d'un même objet • Exploiter des propriétés élémentaires de solides dans une situation contextualisée 	MB22 UAA2 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Cône, sphère, prisme, pyramide Perspective cavalière Développement Vues coordonnées (parallélépipède rectangle, cylindre)
Connaitre <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les unités de mesure pertinentes • Reconnaître et décrire des caractéristiques de solides en utilisant le vocabulaire propre à la géométrie • Associer un solide à sa représentation dans le plan et/ou à son développement 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Reconnaître dans des objets de la vie courante ou propres à l'option un solide ou un assemblage de solides		

Mathématiques de base		
MB32 UAA3	Unité d'acquis d'apprentissage	Statistique et probabilité
Compétences à développer INTERPRETER ET CRITIQUER LA PORTEE D'INFORMATIONS GRAPHIQUES OU NUMERIQUES UTILISER LE CALCUL DES PROBABILITES POUR COMPRENDRE UN PHENOMENE ALEATOIRE DE LA VIE COURANTE.		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> • Conjecturer une probabilité à partir d'une simulation • Calculer une probabilité dans une situation d'équiprobabilité 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> • Interpréter en contexte les valeurs caractéristiques d'un ensemble de données statistiques • Critiquer une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques • Commenter l'intérêt et les limites d'une étude statistique • Résoudre un problème à caractère probabiliste 	MB22 UAA3 Échantillon, population Approche empirique de la probabilité à partir de fréquences statistiques Catégorie d'épreuves, événement Événements équiprobables Probabilité d'un événement Outils d'appropriation et de calcul de probabilité (p. ex. arbre, diagramme de Venn, simulation, tableau ...)
Connaitre <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer en situation le vocabulaire caractérisant un ensemble de données statistiques • Lire les informations fournies par une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques • Interpréter une probabilité en termes de résultats d'une statistique 		
Stratégies transversales Utiliser l'outil informatique Porter un regard critique sur les sondages et les jeux de hasard Mobiliser dans d'autres disciplines les ressources installées		

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base des profils de formation du/de la « **Carreleur/carreleuse** » et du/de la « **Chapiste** » produits par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **huit attestations** de validation au total soit **six** pour le ou la « **Carreleur/Carreleuse** » et **deux** pour le ou la « **Chapiste** ». Ce profil de certification donne donc lieu à la délivrance de **deux certificats de qualification** (soit un par profil de formation concerné).

UAA 5 (Ca)	1 attestation	Carreleur/Carreleuse Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales
UAA 4 (Ca)	1 attestation	Carreleur/Carreleuse Réaliser la pose collée des carreaux au sol
UAA 3 (Ca)	1 attestation	Carreleur/Carreleuse Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche
UAA 1 (Ch)	2 attestations	Chapiste Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape
UAA 1 (Ca)		Carreleur/Carreleuse Préparer des supports horizontaux : dresser une chape
UAA 2 (Ca)	1 Attestation	Carreleur/Carreleuse Préparer des supports verticaux
UAA 6 (Ca)	1 Attestation	Carreleur/Carreleuse Carreler un escalier
UAA 2 (Ch)	1 Attestation	Chapiste Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 (Ca) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**- Tâches attendues :**

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
 - réaliser le calepinage ;
 - poser les carreaux en pose droite ;
 - réaliser les joints.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- Mise en situation :

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Présence d'obstacles.
- Un angle rentrant en joint souple.
- Un angle sortant avec un profilé.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation :

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.)

- Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...)
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA5 (Ca) : Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales

CRITERES INCONTOURNABLES ⁶	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ⁷ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. La pose des carreaux est conforme.
	1.2. Les finitions (découpes, profilés, joints) sont assurées.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et les modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

⁶ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁷ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 (Ca) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**- Tâches attendues :**

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
 - réaliser le calepinage ;
 - poser les carreaux suivant l'appareillage ;
 - poser des plinthes sur un des murs.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- Mise en situation :

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Tout type d'appareillage autre que le droit.
- Un profilé de finition au passage d'une porte.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation :

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.).

- Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA4 (Ca) : Réaliser la pose collée des carreaux au sol

CRITERES INCONTOURNABLES ⁸	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ⁹ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. Les quantités et les proportions des matériaux sont rationnelles.
	1.2. La pose des carreaux est conforme.
	1.3. Les finitions (découpes, profilés, plinthes) sont assurées.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et les modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

Commentaires : néant

⁸ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁹ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 (Ca) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- **Tâches attendues :**

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
 - réaliser une chape horizontale ;
 - poser les carreaux.
 - réaliser les joints.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- **Mise en situation :**

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- **Complexité :**

- Pose droite entre murs avec passage d'une porte.
- Présence d'un obstacle : passage d'un tuyau.

- **Autonomie :**

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- **Temps de réalisation :**

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.).

- **Conditions de réalisation :**

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA3 (Ca) : Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁰	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹¹ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. Les quantités et les proportions des matériaux et la qualité de la chape sont conformes.
	1.2. La pose des carreaux est conforme.	
	1.3. Les finitions (joints, découpes, ...) sont assurées.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et les modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

¹⁰ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹¹ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

UAA 1 (Ch)	Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape
UAA 1 (Ca)	Préparer des supports horizontaux : dresser une chape

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 (Ch) « Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape » :

Éléments critiques de contexte :

Tâches

- Préparer les surfaces en vue de réaliser une chape flottante
- Déterminer les quantités de matériaux nécessaires - Réaliser le mélange et/ou contrôler la qualité du mélange
- Exécuter une chape (adhérente, non adhérente, flottante) sur une préparation de surface donnée
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets

Mise en situation

Situation pratique, significative, dans un contexte de chantier ou d'atelier

Complexité

La chape sera réalisée sur un support :

- entre quatre murs dont un est pourvu d'une baie de porte
- présentant des éléments horizontaux fixés au sol (gainés et conduite d'eau, électricité, sanitaire,...)
- présentant des éléments verticaux (gainés techniques, tuyauterie, traversée de dalle,...)

L'épreuve imposera un recouvrement de membranes de désolidarisation

Autonomie

- Epreuve individuelle - Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par les organismes d'enseignement et de formation (OEF)

Conditions de réalisation : L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
- des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...);
- des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront formuler les tâches, consignes communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA1 (Ch) : Préparer les surfaces d'une chape (adhérente, non adhérente et flottante) et exécuter une chape

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. La sous couche est plane	
	1.2. La membrane et les joints de désolidarisation, l'isolation sont posés de manière continue	
	1.3. Les quantités, proportions et qualité du mélange sont conformes	
	1.4. Les niveaux, dimensions et tolérances sont respectées	
	1.5. Les finitions sont assurées correctement	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques et modes opératoires adéquats sont appliqués	
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle	
Critère 3 : Respect des règles et consignes	3.1. Les règles en matière de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées	
	3.2. Les règles en matière de respect de l'environnement sont appliquées	
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 (Ca) « Préparer des supports horizontaux : dresser une chape » :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- Tâches attendues :

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
 - dresser une chape horizontale (sable et ciment) destinée à être carrelée ;
 - placer une membrane de désolidarisation ou une membrane d'étanchéité à l'air ou à l'eau.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- Mise en situation :

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Présence d'un obstacle.
- Présence d'un passage de porte.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

- Temps de réalisation :

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.)

- Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA1 (Ca) : Préparer des supports horizontaux : dresser une chape

CRITERES INCONTOURNABLES ¹²	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹³ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. Les quantités, les proportions et les qualités du mélange sont conformes.
	1.2. Les niveaux et les dimensions respectent les tolérances.
	1.3. Les membranes et les bandes de compression sont posées de manière adéquate.
	1.4. Les finitions sont assurées en vue de la pose des carreaux.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

¹² **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹³ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 (Ca) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**- Tâches attendues :**

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
 - réaliser le cimentage d'un mur avec retour d'angle ;
 - réaliser un élément de structure avec pose d'un panneau à carreler ;
 - poser des membranes d'étanchéité à l'air et/ou à l'eau.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- Mise en situation :

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Cimentage : présence d'un retour d'angle rentrant et d'obstacles : 2 sorties de tuyaux et un blochet.
- Structure comprenant un angle sortant.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation :

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.).

- Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA2 (Ca) : Préparer des supports verticaux

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁴	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹⁵ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. Les quantités, les proportions et les qualités du mélange sont conformes.
	1.2. Les niveaux, l'aplomb, l'équerrage et les dimensions respectent les tolérances.
	1.3. Les finitions sont assurées en vue de la pose des carreaux.
	1.4. L'étanchéité est assurée.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et les modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

¹⁴ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁵ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA6 (Ca) :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**- Tâches attendues :**

- Sur base d'un plan,
 - déterminer les quantités de matériaux nécessaires ;
 - réaliser le traçage de l'escalier droit ;
 - préparer le support ;
 - carreler l'escalier ;
 - réaliser les joints.
- Gérer le poste de travail : préparer, approvisionner, nettoyer, ranger, trier et gérer les déchets.

- Mise en situation :

- Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Pose scellée ou pose collée.
- Escalier droit contre un mur.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle.
- Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation :

- Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (O.E.F.).

- Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu, ...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et du matériel en suffisance.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA6 (Ca) : Carreler un escalier

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁶	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹⁷ Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat.	1.1. Les quantités et les proportions des matériaux sont rationnelles.
	1.2. La préparation du support permet la pose.	
	1.3. La pose des marches et des contremarches est correcte.
	1.4. Les finitions (découpes, joints) sont assurées.
Critère 2 : Conformité du processus.	2.1. Les techniques et les modes opératoires adéquats sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées.
	3.2. Les consignes organisationnelles sont respectées.

¹⁶ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁷ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 (Ch) :**Éléments critiques de contexte :****Tâches**

- Déterminer les quantités de matériaux nécessaires - Réaliser le mélange et/ou contrôler la qualité du mélange
- Préparer les surfaces
- Exécuter une chape autonivelante sur une préparation de surface donnée
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) - trier et éliminer les déchets
-

Mise en situation

Situation pratique, significative, dans un contexte de chantier ou d'atelier

Complexité

La chape sera réalisée sur un support :

- entre quatre murs dont un est pourvu d'une baie de porte
- présentant des éléments horizontaux fixés au sol (gaines et conduite d'eau, électricité, sanitaire,...)
- présentant des éléments verticaux (gaines techniques, tuyauterie, traversée de dalle,...)

L'épreuve imposera un recouvrement de membranes de désolidarisation

Autonomie

- Epreuve individuelle - (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés - Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par les organismes d'enseignement et de formation (OEF)

Conditions de réalisation L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
- des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
- des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA2 (Ch) : Préparer les surfaces et exécuter une chape autonivelante

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. La membrane et les joints de désolidarisation sont posés de manière continue	
	1.2. Les quantités, proportions et qualité du mélange sont conformes aux prescriptions techniques	
	1.3. Les niveaux, dimensions et tolérances sont respectées	
	1.4. Les finitions sont assurées correctement	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques et modes opératoires adéquats sont appliqués	
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle	
Critère 3 : Respect des règles des consignes	3.1. Les règles en matière de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées	
	3.2. Les règles en matière de respect de l'environnement sont appliquées	
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Carreleur/Carreleuse

EQUIPEMENT DE BASE

<i>Profil formation</i>	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6
A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS						
- bétonnière	X		X			X
- brouette	X	X	X	X	X	X
- chariot ou diable (transport)	X	X	X	X	X	X
- conteneurs à déchets	X	X	X	X	X	X
- coupe-carrelage			X	X	X	X
- éclairage de chantier	X	X	X	X	X	X
- enrouleur électrique	X	X	X	X	X	X
- foreuse électropneumatique (burineur)	X	X				X
- malaxeur			X	X	X	X
- mélangeur électrique				X	X	X
- meuleuses d'angles	X	X	X	X	X	X
- niveau à fioles	X	X	X	X	X	
- niveau laser	X	X	X	X	X	
- plancher surélevé ou échafaudage		X			X	
- pompe silicone, lisseur, vaporisateur			X	X	X	
- ruban de signalisation, cônes, poteaux, pictogrammes, ...	X	X	X	X	X	X
- scie braquet (à lame widia)		X				
- scie circulaire portative				X		
- scie cloche (électrique, manuelle)			X	X	X	
- scie débiteuse à eau			X	X	X	X
- tuyau d'alimentation en eau (tuyau d'arrosage)	X	X	X	X	X	X

B. MATERIEL/OUTILLAGE						
EPI :						
- casque	X	X	X	X	X	X
- chaussures de sécurité	X	X	X	X	X	X
- gants	X	X	X	X	X	X
- genouillères	X	X	X	X	X	X
- lunettes de sécurité	X	X	X	X	X	X
- masque anti-poussière	X	X	X	X	X	X
- protections auditives	X	X	X	X	X	X
- tablier de protection anti-projection d'eau	X	X		X	X	X
- vêtements de travail	X	X	X	X	X	X
Outillage :						
- burin	X	X				X
- cales de carreleur					X	X
- chevillettes		X			X	
- ciseau à brique	X	X				X
- coffre à petit outillage (tournevis, marteau, cutter, tenaille, etc.)	X	X	X	X	X	X
- cordon traceur		X		X	X	X
- cuvelle	X	X		X	X	X
- décamètre / double mètre pliant	X	X	X	X	X	X
- équerres		X		X	X	X
- escabeau		X			X	
- fil à plomb		X			X	
- grattoir (sol et mur)	X	X	X	X	X	X
- jauge d'épaisseur	X	X	X	X	X	
- kit à joints			X	X	X	X
- langue de chat	X	X	X	X	X	X
- maillets			X	X	X	X
- marteau de carreleur (30g avec pointe <i>widia</i>)			X	X	X	X
- massette	X	X	X			X
- niveau à bulle	X	X	X	X	X	X
- pelle, brosse, raclette	X	X	X	X	X	X
- pied de biche	X	X				X
- pierre à poncer					X	
- pinces, tenailles			X	X	X	X

- plâtres dentelées			X	X	X	X
- plâtre à chape		X	X			X
- plâtre à égale	X					
- pointe à rayer (« griffe du carreleur »)					X	
- ramassette	X	X	X	X	X	X
- râteau	X		X			
- règles en aluminium de carreleur de différentes longueurs	X	X	X	X	X	X
- seaux	X	X	X	X	X	X
- serre-joints		X				
- taloches à chape et à cimentage	X	X	X			X
- truelles	X	X	X	X	X	X
- ventouse				X	X	
C. CONSOMMABLES (produits, matériel, ...)						
- clous	X	X	X	X	X	X
- cordons (pour joints)			X	X	X	X
- crayon	X	X	X	X	X	X
- croisillons, profilés d'angle, ficelles, cordes			X	X	X	X
- éponges			X	X	X	X
- lames du cutter	X	X	X	X	X	X
- serpillière	X	X	X	X	X	X
	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Sites* :

- FECAMO : Fédération Belge des Entrepreneurs Carreleurs et Mosaïstes : fecamo@confederationconstruction.be
- Fonds de Formation professionnelle de la Construction (FFC) : ffc.constructiv.be
- Centre Scientifique et Technologique de la Construction : www.cstc.be
- Centre interdisciplinaire de formation de formateurs de l'Université de Liège (CIFUL) : www.cifful.ulg.ac.be
- Certification Construction Quality : <http://constructionquality.be/fr/print/6>

- MARCO (projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement) : www.marco-construction.be

2. Ressources* :

- VCA (*Veiligheidschecklist Aannemers* – en français *LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes*)
- A.R. du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise (M.B. 28.12.2010; erratum: M.B. 8.2.2011).
- A.R. du 31/08/2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur (M.B. 15.09.2005; errata: M.B. 28.08.2006).
- Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. (ex-R.G.P.T.)
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C).
- Normes U.E. (Union européenne)
- P.G.S.S. (= **Plan général de sécurité et de santé**)
- Réglementation en vigueur en matière de **Performance énergétique des bâtiments** (P.E.B.)
- Les *Fiches de données de sécurité* (appellation européenne : MSDS [Material Safety Data Sheet], (Directive essentielle pour l'étiquetage des produits chimiques dangereux afin de garantir leur utilisation en toute sécurité)
- Les *Fiches de performance* (appellation européenne : DOP [Declaration of Performance])
- Recommandations du CNAC (**Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction**)

(*) : généralistes, professionnels, pédagogiques ...

Commentaire : /

CHAPISTE

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Local sous toit respectant le code du bien-être au travail
- Alimentation électrique sécurisée
- Point d'eau
- Supports de travail adaptés

2. Matériel collectif :

- équipement de protection adapté à la tâche
- phares (spots d'éclairage)
- allonges électriques
- crayon de maçon
- cuvelles
- règles alu de différentes longueurs
- niveaux
- niveau laser
- seaux
- pelles
- brosses de rue

- brosses à main
- plâtres
- truelles
- langue de chat
- taloches
- doubles mètres pliants
- éponges
- grattoirs de sol
- foreuses électropneumatiques
- meuleuse d'angles / disqueuse
- braquets (lames widia)
- cordons traceurs
- marteaux
- cutters
- débulleur
- règle de répartition
- râteau
- tuyau d'alimentation en eau (tuyau d'arrosage)
- pompe à chape

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :
2. Sites généralistes :
3. Ressources pédagogiques : informations sectorielles
4. Sites :

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁸ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁹** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁰** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²¹** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²² : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²³ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échec par sa

délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)²⁴ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Compétence²⁵ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁶ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage: document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette

¹⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²⁰ Ibid, p.60.

²¹ Ibid, p.61.

²² Ibid, p.60.

²³ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Points ECVET²⁷ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)²⁸ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement²⁹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Rapport de compétences: document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)¹ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

Profil de formation (P.F.)³⁰ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³¹ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier³²** : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles³³** : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁴ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères³⁵** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs³⁶** : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

³² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁴ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁶ Ibid., p.61.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)³⁷

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

³⁷ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en oeuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.